

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - JANVIER 2015

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique, remaniement gouvernemental.....	1
▶ Réconciliation nationale, Sommet d'Ivato.....	9
▶ Session parlementaire : élections communales, décentralisation.....	11
▶ Diplomatie.....	13
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	13
▶ Santé, droits de handicapés.....	13
▶ Droits des enfants, éducation.....	14
▶ Gouvernance, justice.....	15
▶ Traite des personnes.....	17
▶ Dahalo, lutte contre l'insécurité.....	18
▶ Liberté de la presse, médias.....	19
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	19
▶ Environnement, calamités.....	19
▶ Ressources minières et pétrolières.....	20
▶ Trafic de bois précieux.....	20
▶ Bailleurs de fonds, coopération économique, Agoa.....	22
▶ Tensions sociales, menaces de déstabilisation.....	23
▶ Divers.....	25

## POLITIQUE

### ▶ Conjoncture politique, remaniement gouvernemental

**01/01 - La Gazette :** « *Les militaires d'abord...* ». Le quotidien note que le chef de l'Etat, comme ses prédécesseurs, accorde des égards particuliers aux militaires. A la veille du Nouvel An, il a visité les casernes les plus « influentes » de la capitale, se répandant en promesses diverses. Il a promu un nombre important d'officiers aux grades de général de division, de brigade ainsi que de contre-amiral. Ce n'était là, assurait-t-on, qu'une première vague. A l'évidence, Hery Rajaonarimampianina compte sur l'armée, la gendarmerie et la police pour défendre son régime en cas de troubles. Les forces de l'ordre ont déjà tiré, tué et blessé lors des récentes manifestations à Morondava et à Toamasina, et ce en toute impunité. Pour le titre, ces visites et ces avancements viseraient à encourager les militaires à réprimer avec vigueur les menées anti-gouvernementales mais aussi à les amadouer afin qu'ils ne se laissent pas aller à des actes subversifs. Les militaires ont toujours été érigés au rang d'apparatchiks, sous Didier Ratsiraka, Zafy Albert, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. Pas un mot de Hery Rajaonarimampianina pour dénoncer les recrutements pléthoriques d'officiers, pratique déjà condamnée par le FMI et la Banque mondiale. Pas un mot sur le népotisme flagrant qui préside aux recrutements à l'académie militaire, les « admis » étant presque tous des enfants d'officiers supérieurs et généraux. Pas un mot sur l'énorme budget alloué à l'armée, à fonds perdus car jamais contrôlé par l'Inspection générale d'Etat...

**Pour *Midi*, les dirigeants changent, mais les pratiques restent. Chaque régime a ses généraux. Le pouvoir a gratifié « ses » officiers en plaçant sur une voie de garage ceux qui ont servi le régime de Transition.** Quatre exclus sont cités par le quotidien : le général Richard Ravalomanana (ancien comman-

dant de la Gendarmerie), le général Ndriarijaona André (ancien CEMGAM), le colonel Lylison de René (ancien commandant de la FIS) et le colonel Fidy Razafiarison (ancien aide de camp d'Andry Rajoelina). Ces officiers sont sans affectation depuis la mise en place de la IVème République. Le nouveau général Florens Rakotomahanina qui a été nommé commandant de la CIRGM sous la Transition fait exception. Cet ancien bras droit du général Richard Ravalomanana a été reconduit à son poste par le nouveau régime. De même pour le colonel Lylison René, qui n'a pas obtenu le grade de général mais qui figure parmi les collaborateurs du secrétaire d'Etat à la Gendarmerie.

**23/01 - Le général Béni Xavier Rasolofonirina, Chef d'Etat-major, affirme l'unité de l'armée et le respect de la discipline.** La hiérarchie sera intraitable face aux tentatives de débordement, prévient-il. Des mots qui pourraient ne pas être prononcés de manière fortuite dans le contexte actuel, estime *L'Express*. Préoccupé par la lutte contre l'insécurité, le Chef d'Etat-major déclare : « *la population a besoin de quiétude et de sécurité, et l'armée prendra ses responsabilités pour que ce soit le cas* ». Ces déclarations font écho aux propos tenus par le chef de l'Etat lors de la cérémonie de présentation de vœux, le 9 janvier. Dans son allocution, il avait lancé un sévère avertissement à l'encontre de tous ceux qui tenteraient de déstabiliser le pouvoir. La hiérarchie militaire admet que des hommes politiques peuvent profiter de la faiblesse de certains éléments, comme le démontre l'histoire récente de la Grande Ile. Selon *La Vérité*, les hauts responsables militaires redouteraient les agissements des anciens membres de la Force d'intervention spéciale (FIS) qui a été dissoute à l'avènement du nouveau régime, en janvier 2014.

**24/01 - Hery Rajaonarimampianina veut mettre l'armée à contribution pour mettre en place un « Etat fort »** dans le respect de l'Etat de droit et des droits de l'homme. Il compte sur les 59 nouveaux généraux récemment promus pour y contribuer. Une raison parmi d'autres qui aurait motivé la nomination d'un général à la Primature.

**07/01 - Refus d'affectation de membres de l'ex-Force d'Intervention Spéciale (FIS) : mise en garde de l'Etat-major.** Trois mois après avoir reçu leur décision d'affectation dans les régions, une quinzaine d'entre eux n'ont pas encore rejoint leur poste. Cette décision est considérée dans les rangs des militaires comme une « *affectation disciplinaire contre tous les officiers et sous-officiers pro-Rajoelina* », rapporte *Midi*. Considérant cette situation comme un « *refus d'obéissance hiérarchique* », l'Etat-Major les aurait convoqués et les aurait menacés de sanctions. Les intéressés auraient exigé divers avantages avant de rejoindre leur poste.

**05/01 - La plateforme Mapar, proche d'Andry Rajoelina, sur le point d'écarter de son bureau les dissidents qui avaient décidé de se rallier au camp de Hery Rajaonarimampianina.** « *Etre avec le président Andry Rajoelina signifie être toujours de son côté. Il est logique que ceux qui n'ont pas suivi les consignes qu'il donne enfreignent automatiquement le règlement de la plateforme et peuvent être démis de leurs fonctions* », déclare Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la Justice de la Transition. L'actuel ministre de la Fonction publique et des lois sociales, Jean de Dieu Maharante, qui occupe le poste de coordonnateur national, figure en tête de liste des ministres menacés. Sont également visés des députés qui ont participé à l'éviction de Christine Razanamahasoa de son poste de présidente de l'Assemblée nationale. Avec la probabilité d'un prochain remaniement, les ministres en cause risquent de se retrouver fragilisés s'ils se trouvaient évincés de leur formation politique d'origine. En cas de limogeage, leur avenir politique serait encore plus délicat, ayant à choisir entre intégrer le parti présidentiel HVM ou revenir au sein de Mapar.

**06/01 - Le remplacement du Premier ministre Roger Kolo semble devoir s'imposer mais la procédure soulève des interrogations.** Elle s'avère à la fois floue et compliquée. Le nom du chef de gouvernement doit être proposé par la majorité à l'Assemblée nationale, ce qui limite fortement la marge de manœuvre du chef de l'Etat. Hery Rajaonarimampianina dispose théoriquement d'une majorité au niveau de l'Assemblée nationale mais celle-ci n'est pas totalement assurée. Autre option offerte pour la présidence : faire adopter par les députés une motion de censure qui destituerait le chef du gouvernement. Dernière solution : obtenir la démission du Premier ministre. On ignore quelle sera la voie choisie pour ce remaniement qui ne semble plus pouvoir être différé, tant la situation économique-sociale paraît préoccupante et les bailleurs de fonds toujours réticents à accorder leur confiance à l'équipe en place. Le nouveau postulant devra en tout état de cause recueillir une majorité à l'Assemblée nationale. Le vieux débat sur le type de majorité prévue par la Constitution risque donc de rebondir. Ne comportant aucune précision en la matière, il avait fallu, lors de la nomination de Roger Kolo, obtenir un avis de la HCC nouvellement recomposée. Elle avait tranché en faveur de la majorité absolue, permettant à Hery Rajaonarimampianina d'échapper à l'emprise de Mapar qui disposait d'une majorité relative. Aujourd'hui, le Mapar est neutralisé mais il reste au chef de l'Etat à trouver un nouveau candidat qui ferait l'unanimité de son camp. Un exercice qui s'annonce difficile avec une PMP qui est à la fois hétéroclite et volatile. Pour *Tananews*, la formation d'un nouveau gouvernement pourrait être liée aux avancées attendues dans le processus de réconciliation nationale engagé par le FFKM et qui doit déboucher sur une nouvelle rencontre des cinq présidents le 13 janvier. Certains redoutent qu'un tel schéma

ne s'apparente à la mise en place d'une nouvelle transition avec un partage de sièges, source de nouvelles incertitudes et de tensions politiques défavorables au rétablissement de la confiance par les investisseurs et les bailleurs de fonds. Le chef de l'Etat aurait reçu récemment les évaluations portant sur les membres du gouvernement Kolo, afin de faciliter ses choix dans le cadre du remaniement annoncé. Pour *NewsMada*, bien peu d'entre eux peuvent se targuer d'avoir rempli leurs objectifs. Le groupement Mapar est divisé désormais en trois entités au niveau de l'Assemblée nationale mais leur dénominateur commun est le désir de repartir à la conquête de la primauté à la faveur du remaniement ministériel. Aujourd'hui, même éclaté, le groupement n'a pas renoncé à son ambition et entend bien prendre sa revanche après avoir été évincé du bureau permanent de l'Assemblée au début de la législature, rappelle *La Nation*.

**10/01 - Cérémonie officielle de présentation de vœux au palais présidentiel sous le signe de la réconciliation avec Marc Ravalomanana.** L'ancien président et son épouse ont été applaudis par les invités. Les couples Ravalomanana et Rajaonarimampianina se sont donné une chaleureuse accolade. Didier Ratsiraka et sa fille Annick Ratsiraka ont répondu à l'invitation, de même que le « *faiseur de rois* », Norbert Lala Ratsirahonana. Albert Zafy était absent, de même qu'Andry Rajoelina, dont le séjour en France se prolonge. Les députés du Mapar affirment ne pas avoir reçu d'invitation. Marc Ravalomanana n'a pas été autorisé à communiquer avec les médias. Tous les anciens Premiers ministres étaient présents. Pour la première fois depuis le début de la crise de 2009, le FFKM était fortement représenté. « *La réconciliation nationale est sur une bonne voie* », se sont félicités nombre de participants.

Le président de la République a reconnu d'emblée dans son discours que 7 malgaches sur 10 vivent dans le dénuement le plus total. Sa priorité pour 2015 est donc, sans surprise, de mettre en œuvre des appuis sociaux pour soulager les souffrances de la population. Parmi les axes de progrès cités : l'éducation et la santé mère-enfant, l'intégration progressive des maîtres Fram, la re-scolarisation, la formation des éducateurs, la construction de classes, la réhabilitation et la construction de centres de santé de base, l'assainissement urbain, le raccordement au réseau d'eau potable. Le PND a été officiellement présenté aux invités, après avoir été adopté en conseil des ministres fin décembre. L'appui des bailleurs a été vivement sollicité pour le financement de ce programme. Un appel a été lancé à l'appui et la mobilisation du secteur privé qui a besoin d'être rassuré sur le retour effectif à l'Etat de droit. L'Etat compte réunir une conférence des bailleurs de fonds pour collecter des subsides. Le chef de l'Etat a particulièrement mis l'accent sur la protection de l'environnement, la protection des richesses halieutiques et marines, la lutte contre la piraterie maritime et la « *tolérance zéro* » envers les trafics. Des remises de peine de 3 mois à 18 mois ont été annoncées pour les détenus déjà jugés, à l'exception de ceux inculpés de détournement, de corruption, de blanchiment, de pêche et chasse illicite, d'homicide et de séquestration. 3.600 détenus vont bénéficier de la mesure.

**Dans le discours-bilan de ses 8 mois au pouvoir, le Premier ministre insiste sur les avancées de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et de la promotion des droits de l'homme.** Il en veut pour preuve la mise en place de Commission nationale indépendante sur le droit de l'homme et la présentation du deuxième rapport auprès de la Commission des droits de l'homme à Genève. Selon lui, 2/3 des engagements pris ont été respectés. Il revient sur le « *succès des mesures de sécurisation Coup d'arrêt I et II* » qui ont conduit à la repentance de milliers de dahalo et se félicite de l'adoption des textes réglementant les « *Dina* ». Il note que les zones touristiques sont désormais sécurisées. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, les autorités s'intéressent désormais aux « *gros poissons* » et les structures judiciaires ont été modifiées pour restaurer la confiance du peuple dans sa justice, affirme-t-il. Autres succès attribués à son gouvernement : l'adoption de la loi sur la HCJ, la titularisation (partielle) des maîtres Fram, le retour dans le concert des nations, la finalisation du PND, dont les Projets d'urgence présidentielle (PUP). Roger Kolo, dont le maintien à son poste fait débat, se déclare prêt à poursuivre son action et à faire le nécessaire pour améliorer l'efficacité de son équipe.

**12/01 - Roger Kolo ne partira pas de son plein gré, il l'a fait savoir aux membres du parti présidentiel HVM venus lui réclamer sa démission.** Après la cérémonie de présentation des vœux, le microcosme politique a été agité par une rumeur de démission du Premier ministre, suite à la fronde dirigée par le président du parti HVM, Rivo Rakotovo, et du secrétaire général, Henry Rabary Njaka, directeur de cabinet de la Présidence. L'intéressé a fait savoir qu'il n'était pas disposé à céder la place, arguant que son bilan est positif et que les bailleurs de fonds le soutiennent. Au milieu de la tourmente, une rencontre s'est tenue entre Hery Rajaonarimampianina et le chef du gouvernement. Le tête-à-tête aurait été houleux. Le locataire de Mahazoarivo aurait présenté pour sa défense un rapport sur l'évaluation individuelle des membres de son équipe. Le président de la République ne se résout pas à appliquer la disposition de la Constitution qui l'autorise à « *mettre fin à la fonction du Premier ministre pour défaillance* ». Le remerciement serait pour Hery Rajaonarimampianina reconnaître une erreur de casting. Le vote d'une motion de censure ne serait pas pour l'instant à l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée nationale. « *Durant son discours lors de la présentation des vœux, Hery Rajaonarimampianina a lancé un avertissement à ceux qui veulent déstabiliser le pays, mais ironie du sort, les « agitateurs » viennent de son propre camp, voire de son entourage proche* », note *La Nation*. Des observateurs estiment que la démarche de Rivo Rakotovo et de

Henry Rabary-Njaka n'avait pas reçu l'accord du chef de l'Etat. Pour *Tananews*, la fronde organisée par les leaders du HVM pourrait s'expliquer par la possibilité d'un accord politique qui serait conclus lors du second round du sommet « 5 étoiles », débouchant sur un partage du pouvoir entre les protagonistes.

**13/01 - Le gouvernement Kolo, en fonction depuis avril 2014, a démissionné en bloc, annonce la Présidence, sans donner d'explications.** Une démission largement anticipée par la presse qui faisait état de rumeurs, contre-rumeurs, complots et calculs politiques. Les politiciens ont fini par arriver à leurs fins, constate *Tribune*, qui ajoute : « *Kolo Roger malgré ses tentatives de présenter un bilan positif devrait reconnaître que son gouvernement a été inefficace. Il n'a répondu à aucune attente de la population, il n'a résolu aucun problème du quotidien de la population. Son bilan devra se limiter au délestage, peste, ordures en quantité impressionnante, routes non entretenues, trafic en tout genre... Bref accroissement de la pauvreté* ». Le HVM a déjà fait savoir qu'il a déjà proposé des noms de premiers ministrables au Président de la République. Le parti présidentiel aurait sans doute souhaité voir nommé le nouveau gouvernement avant la tenue du second round du sommet des cinq présidents qui pourrait conduire à la composition d'une équipe de réconciliation. Les trois jours de résistance de Roger Kolo ont fait échouer ce plan... La clé de répartition des différents portefeuilles ministériels pourrait donc figurer au menu de la rencontre des « 5 étoiles ». Chacun espère obtenir sa part de gâteau, note *Midi*. *Tananews* fait part de son inquiétude de voir à nouveau le pays aux prises avec les errements qui ont précédé la nomination de Roger Kolo et à la paralysie des pouvoirs publics durant toute la période de mise en place des nouvelles équipes. *La Gazette* s'attend à ce que le nouveau chef de gouvernement soit à nouveau un métis, un homme ou femme ayant la double nationalité. Ainsi, après Francisque Ravony, Jacques Sylla, Camille Vital et Kolo Roger, on évoque la candidature de Béatrice Atallah, présidente de la Cenit.

**14/01 - Le vice-président de l'Assemblée nationale, Freddie Mahazoasy, déclare qu'un groupe de 118 députés membres de la PMP ont établi une liste de 14 noms pour le choix du prochain Premier ministre.** Parmi eux figurerait celui de Marc Ravalomanana, qui réclame en outre l'attribution d'au moins cinq ministères. Sans surprise, les noms de Béatrice Atallah, actuelle présidente de la Cenit, et du général Jean Ravelonarivo figureraient parmi ceux qui ont été proposés et seraient considérés favoris. « *Je suis fonctionnaire et citoyenne et ai déjà contribué à différents niveaux pour aider mon pays. Si les députés qui représentent le peuple ont décidé de me proposer et si le chef de l'État fixe son choix sur moi, j'accepterai d'assumer cette mission pour mon pays* », déclare la première. La PMP, plateforme de soutien du président de la République, qui compte désormais 118 membres (avec notamment les dissidents du Mapar d'Andry Rajoelina et le parti Vert), réitère qu'elle est seule habilitée par la Constitution à proposer le nom du futur Premier ministre au chef de l'Etat. Le Mapar resté fidèle à son mentor dénonce une fois de plus le caractère jugé anti-constitutionnel de cette démarche, rappelant que la formation arrive en tête du nombre de députés, sans disposer cependant de la majorité absolue. Les observateurs sont attentifs à l'avis que pourrait émettre la HCC à cet égard. Roger Kolo, pour sa part, affirme qu'il n'a pas subi de pression pour démissionner mais qu'il a pris sa décision dans l'intérêt de la Nation. Mais il a ajouté sur un air grave qu'il avait « *peur pour sa vie et pour son avenir* ». Selon certaines sources, il aurait reçu des menaces de mort et autres intimidations. Des menaces attribuées aux barons du parti HVM, tels que Rivo Rakotovo ou encore Henri Rabary-Njaka. Interrogé sur ces rumeurs, le directeur de cabinet de la Présidence, Henri Rabary-Njaka, proche du chef de l'Etat, nie toute implication dans l'éviction de Roger Kolo. Freddie Mahazoasy n'exclut pas qu'il puisse y avoir un lien entre la démission de Roger Kolo et le sommet des chefs d'Etat au CCI d'Ivato.

**15/01 - Le général Jean Ravelonarivo nommé Premier ministre 48 heures après la démission de Roger Kolo.** Récemment promu général, cet ancien colonel, âgé de 56 ans, était favori dans la course à la primature. Il figurait dans la liste des premiers ministrables proposée par la PMP. Sa promotion en décembre dernier était un signe avant-coureur du destin qui l'attendait. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la nomination du Dr Roger Kolo qui a pris près de trois mois, celle de Jean Ravelonarivo est intervenue dans des délais très brefs. Une décision rapide semblait en effet devoir s'imposer pour couper l'herbe sous le pied aux adversaires politiques qui ont tenté de se regrouper autour du Mapar pour présenter leurs propres candidats, affirmant disposer de 80 membres et donc de la majorité relative à l'Assemblée. Un décompte qui laisse dubitatifs les observateurs puisque la plateforme PMP affirme de son côté fédérer 118 députés, soit un total de 198 députés pour 151 sièges...

Jean Ravelonarivo était président du Rotary club de Madagascar et gouverneur pour la région océan Indien, organisation qui compte le chef de l'Etat parmi ses membres. Il a été également, de 1997 à 2002, directeur général de la société d'équipement immobilier de Madagascar (Seimad), qui a construit des logements sociaux sous la présidence de Didier Ratsiraka, dont il a été l'aide de camp et son pilote d'hélicoptère. Il a été la tête de plusieurs autres sociétés d'Etat. Reconverti en hommes d'affaires, il dirige depuis plusieurs années sa propre entreprise de promotion immobilière, Entreprise JJ, qui opère également dans le domaine de l'import-export. Les observateurs estiment que Hery Rajaonarimampianina a pris en compte ce critère pour relever le défi de la relance économique. Le général est également un ancien de l'Inscac (Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprises), cher au chef de l'État. Son épouse est la

dame de compagnie de Voahangy Rajaonarimampianina, qui, dit-on, aurait pesé de tout son poids sur son époux en faveur de cette nomination. Le général Ravelonarivo, personnalité très discrète, peu connue dans le microcosme politique, est considéré par certains observateurs comme étant un fidèle parmi les fidèles de Didier Ratsiraka. « *Les bailleurs de fonds et partenaires vont apprécier : un militaire à la tête du gouvernement à Madagascar !* », écrit *Madagate*. Pour *La Gazette*, « *la désignation d'un officier à la Primature peut paraître anachronique, d'autant que notre armée n'a pas une tradition démocratique affirmée. Mais les circonstances présentes étant ce qu'elles sont, l'avènement du général Jean Ravelonarivo devrait être compris du plus grand nombre et ne devrait pas susciter de réserves particulières. A charge pour le promu de se hisser à la hauteur des attentes placées en lui* ». La conjoncture politique effervescente et lourde de menaces, marquée par des rumeurs, voire des velléités de putsch, exigeant un renforcement de la sécurité intérieure, militait pour la désignation de cet officier réputé homme à poigne, estime le quotidien. La promotion au grade de général du colonel Ravelonarivo, dans la perspective de le nommer peu après Premier ministre a été fortement contestée au sein de l'armée. L'officier, reconverti dans le privé, n'a pas exercé de commandement depuis plus de 20 ans, fait-on observer au sein de la grande muette. Les anciens ministres assumeront les missions quotidiennes du gouvernement jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement.

**16/01 - La nomination du Premier ministre est anticonstitutionnelle, selon Andry Rajoelina.** « *Nous ne demandons pas une faveur mais nos droits et l'application de la loi* », déclare-t-il après la désignation du général Ravelonarivo au poste de Premier ministre. La coalition de partis qui s'estime majoritaire à l'assemblée nationale en appelle à l'opinion publique et à la communauté internationale. Andry Rajoelina laisse entendre qu'il pourrait être nécessaire, pour obtenir gain de cause, que la population descende dans la rue, tout en se défendant de vouloir provoquer de nouveaux troubles. Ses propos, qui sonnent aux oreilles des observateurs comme un appel à l'insoumission, voire au soulèvement, laissent présager un nouveau bras de fer, avec un cheminement inquiétant qui s'apparente à du déjà-vu, écrit *l'Express*. Le quotidien rappelle que le meneur du soulèvement de 2009 avait déjà justifié son action par le non-respect de la Constitution par Marc Ravalomanana. Les clivages et les tensions politiques semblent reprendre de plus belle, alors que s'achève le second round du Sommet des cinq président, censé solder les crises politiques du passé. Andry Rajoelina n'a pas apprécié non plus que cette nomination de fasse dans la précipitation et en l'absence de concertation avec les autres mouvances présentés au Sommet d'Ivato. « *Il n'y aura pas de réconciliation qui se fera dans l'hypocrisie et l'absence de bonne foi* », a pesté l'ancien Président de la Transition au sortir de la rencontre. Hery Rajaonarimampianina, de son côté, a déjà prévenu les « *déstabilisateurs* » en puissance qu'il allait réagir. Pour *Le Daily*, cette nomination sonne comme une déclaration de guerre à l'encontre des formations politiques regroupées au sein du Mapar d'Andry Rajoelina et des personnalités qui ont rallié cette mouvance, notamment Camille Vital, ancien Premier ministre de la Transition et Sarah Georget Rabeharisoa, présidente du parti Vert. « *Le Président de la République a choisi la logique de confrontation* », titre le site.

**23/01 - Pour la juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, la désignation du nouveau premier ministre ne respecte pas la Constitution.** Celle-ci stipule clairement que c'est au parti ou au groupe de partis majoritaire à l'Assemblée nationale de proposer le nom du chef de gouvernement. Du fait qu'il n'existe aucun parti disposant de cette majorité absolue de 76 députés, il était incontournable d'organiser des négociations pour que plusieurs partis puissent atteindre ce quorum ouvrant le droit à présenter des candidats. Une pseudo-majorité de 118 députés électrons libres ne peut revendiquer ce droit. Dans le contexte actuel, seule l'Alliance d'Ambodivona aurait pu remplir cette condition.

**17/01 - L'« Alliance d'Ambodivona », qui regroupe les partis soutenant Andry Rajoelina, demande le sursis à exécution de la nomination du Premier ministre Ravelonarivo.** Une requête a été déposée au Conseil d'Etat. « *Nous privilégions la voie légale* », soutient une source, qui voit dans la démarche le premier degré de la riposte. Dans son plaidoyer, le groupe argumente que la nomination du Premier ministre est « *un acte administratif* » qui relève de la compétence du Conseil d'Etat. En cas d'éventuelle incompétence du Conseil d'Etat, les juristes du groupe Ambodivona ont assorti leur demande d'une porte de sortie. Ils soulèvent « *une exception d'inconstitutionnalité* », qui redirigerait le dossier vers la HCC. Un avis d'inconstitutionnalité remettrait en cause la nomination du général Ravelonarivo mais aussi celle de son prédécesseur. « *Cette nomination est légale et tout à fait conforme à la Constitution* » selon le Président de l'Assemblée nationale, qui appelle à l'apaisement et note que Madagascar vient de sortir d'une longue et douloureuse crise et qu'il serait malvenu d'y replonger. Le Mapar annonce qu'il va entamer le processus de déchéance des députés élus sous sa bannière et qui ont rallié le camp du pouvoir. Son bureau politique a été renouvelé avec pour mission de mettre en œuvre l'assainissement du parti. Andry Rajoelina en est le président national, tandis que Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la Justice de la Transition, devient coordonnatrice nationale. Les Jean de Dieu Maharante, ministre de la Fonction publique et des lois sociales, Johannita Ndahimananjara, ministre de l'Eau, entre autres, ont été balayés de l'instance dirigeante du Mapar. La question est posée de savoir si cette « *Alliance d'Ambodivona* » franchira le pas et se décidera

à occuper le siège laissé vacant à l'Assemblée nationale de chef de l'opposition parlementaire que lui réserve la Constitution.

Dans l'attente de l'avis que doit rendre le Conseil d'Etat, l'«*Alliance d'Ambodivona* » annonce qu'elle va se rendre à la HCC pour déposer sa requête en exception d'inconstitutionnalité.

#### **22/01 - Désignation du Premier ministre : l'« Alliance d'Ambodivona » déboutée par le Conseil d'Etat.**

Pour la haute juridiction, la désignation du Premier ministre est un acte de gouvernement et non un acte administratif. Elle se déclare en conséquence incompétente pour se prononcer sur la requête en suspension du décret de nomination. La requête de renvoi de l'affaire à la HCC pour une exception d'inconstitutionnalité de l'acte a également été rejetée par le Conseil d'Etat. Il ne restait donc plus à l'entité politique qu'à se référer à la HCC pour contester la conformité de la nomination du Premier ministre à la Constitution, démarche engagée dans la foulée.

**24/01 - L'« Alliance d'Ambodivona » s'en remet à la HCC.** Le plaidoyer du groupe soutient qu'« *il apparaît alors impossible que le Premier ministre actuel eût été présenté par 118 députés, à moins que certains parlementaires aient signé une pétition politique qui n'est pas conforme à la ligne politique de leur parti ou groupement politique d'appartenance. (...) Il faudrait alors soustraire de la liste des partis et groupes de partis politiques qui a présenté le général Jean Ravelonarivo, les députés élus sous les noms de Mapar, Vpm-Mmm, Hiaraka Isika et Vert, soit 72 députés. (...) Il est inconcevable dans une démocratie que le groupe politique majoritaire à l'issue des élections législatives soit exclu du processus de nomination du Premier ministre, alors qu'il n'a pas annoncé qu'il fait partie officiellement de l'opposition* ».

**21/01 - 24 députés dissidents du Mapar ont reçu une lettre de rappel à l'ordre signée par la nouvelle coordonnatrice nationale Christine Razanamahasoa et remise par un huissier de justice.** Selon la loi, ils devront recevoir deux rappels à l'ordre avant que la HCC ne soit saisie de l'affaire. La Constitution stipule que tout changement de parti ou de groupe politique en cours de mandat est susceptible d'entraîner la déchéance du député. C'est le mandat impératif. La porte-parole des dissidents explique qu'elle ne voit pas en quoi ils sont fautifs. « *Il n'y a jamais eu une convocation pour une assemblée générale qui est seule habilitée à changer le bureau politique* », riposte-t-elle. Le nouveau bureau ne serait donc pas habilité à engager cette procédure de déchéance. Un rappel à l'ordre aurait également été adressé à 7 députés du VPM/MMM de Hajo Andrianainarivelo, membre de l'Alliance d'Ambodivona qui ont créé un groupe dissident.

**17/01 - Un collectif d'associations se mobilise pour obtenir que la parité soit instaurée pour la désignation du futur gouvernement.** Dans un communiqué, il rappelle la déclaration de Kofi Annan, alors Secrétaire Général des Nations unies : « *Aucune paix durable n'est possible sans la participation et la représentation des femmes aux instances de prise de décision* ». Le collectif écrit notamment : « *Au-delà de la réconciliation entre les cinq principaux leaders de ces vingt dernières années, la «paix durable» se construit aussi à tous les niveaux de l'Etat et des institutions* ». A la tête de ce collectif Mireille Rabenoro, président du Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM).

#### **20/01 - Mamy Rakotoarivelo du TIM : « Nous soutenons entièrement le Président de la République ».**

La mouvance Ravalomanana ne craint plus de s'afficher comme l'un des plus solides soutiens du pouvoir. Un revirement qui étonne encore les observateurs. *Tribune* écrit à ce propos : « *Faut-il encore rappeler que l'actuel Président de la République, qui était ministre des Finances de la Transition était parmi ceux qui ont lutté et qui ont renversé le régime Ravalomanana ? Et qu'au mois d'octobre 2014, quand l'ancien Président de la République Marc Ravalomanana avait été arrêté et mis en résidence fixe, les élus de la mouvance Ravalomanana avaient déclaré publiquement qu'ils allaient basculer dans le camp de l'opposition ?* ». Un rapprochement qui contrebalance l'organisation d'une alliance d'opposition sous la houlette d'Andry Rajoelina. La mouvance Ravalomanana peut de ce fait escompter raisonnablement plusieurs ministères au sein du prochain gouvernement. L'accès au domicile de l'ancien président placé en résidence fixe, s'est assoupli, ce qui lui permet désormais d'être consulté par ses proches collaborateurs sur la composition de la nouvelle équipe gouvernementale.

#### **21/01 - Les surenchères politiques s'intensifient et retardent la mise sur pied de la nouvelle équipe gouvernementale.**

Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana auraient déjà taillé leur périmètre au sein du nouveau gouvernement. Certains observateurs craignent un retour en force du schéma du gouvernement transitoire, avec une composition hétéroclite. Une résultante probable du Sommet « *cinq étoiles* », qui se poursuit discrètement. « *Les questions politiques n'ont pas leur place dans les rencontres* », a démenti une voix proche des Eglises, qui ne réfute pas toutefois l'éventualité de tractations en dehors du cadre dirigé par FFKM. Après avoir contesté avec véhémence la nomination du Premier ministre, les fidèles d'Andry Rajoelina n'auraient pas renoncé à exiger de participer au nouveau gouvernement. Les représentants du parti présidentiel HVM pourraient faire les frais de ces appétits convergents. Une augmentation du nombre de

ministères, déjà hors norme, pourrait en résulter, avec pour conséquences une longue période de réorganisation et des coûts de fonctionnement accrus.

**24/01 - Le chef de l'Etat va devoir défendre son bilan de 12 mois au pouvoir.** Selon *L'Express*, « les observateurs s'accordent à affirmer que les douze premiers mois d'exercice de Hery Rajaonarimampianina et de son administration sont loin d'être brillants, voire même lamentables ». La faute à une forte détérioration de la situation socio-économique, que les délestages chroniques sur tout le territorial et l'état misérable d'Antananarivo, entre autres, mettent en exergue. Une situation qui a engendré une succession de revendications sociales, souvent explosives et parfois meurtrières. La politique d'austérité mise en vigueur à la sortie de la crise a asphyxié les ménages et accentué le contraste avec l'opulence et la gabegie des personnalités politiques et étatiques. La kyrielle de promesses non tenues a contribué à exacerber le mécontentement. Le pouvoir a été cantonné à un rôle de pompier, parant au plus pressé. Ce fut le cas notamment dans ses relations avec l'Assemblée nationale, au sein de laquelle l'exécutif ne dispose pas d'une majorité fiable. Il a fallu trois mois pour nommer le gouvernement Kolo, délai durant lequel l'administration a fonctionné au ralenti. Les relations entre l'équipe de la présidence et la Primature ont parfois été tendues. Plusieurs institutions et organes prévus par la Constitution ne sont toujours pas en place. Les observateurs d'accordent à dire que le peu d'empressement relatif dont les responsables en place ont fait montre contraste avec l'objectif affirmé de faire du pays un Etat de droit et un modèle de bonne gouvernance. L'absence de plusieurs institutions et l'instabilité permanente régnant au sein de celles qui sont en place portent préjudice à l'exercice démocratique, note *Newsmada*. Le Président de la République doit encore convaincre et la reconquête de l'estime internationale mise en avant dans sa campagne de communication est loin de faire l'unanimité. Le Programme national de développement (PND) démarre timidement et ne mobilise pas l'opinion.

**26/01 - Le nouveau gouvernement de Jean Ravelonarivo : 8 nouvelles têtes pour 22 redoublants et un jeu de chaises musicales.** Trente ministres ont été nommés et un secrétaire d'Etat, autant que dans l'ancien gouvernement alors qu'il avait été annoncé une équipe plus resserrée. A peine 8 nouveaux entrants. Quant aux 22 ministres restants du gouvernement précédent, seuls quelques-uns changent de portefeuille. A noter l'arrivée de Béatrice Attalah, présidente de la CENIT au poste de ministre des Affaires étrangères. Proche et ancienne collaboratrice du président Hery Rajaonarimampianina, elle avait été soupçonnée d'avoir favorisé son élection à la tête de l'Etat. La voir rentrer dans le gouvernement un an après la présidentielle pourrait relancer les critiques sur son impartialité et sur le processus électoral, relève *RFI*. Autre nouvelle arrivante, Onitiana Realy, journaliste politique, star de la station privée *TV-Plus*, connue pour son franc-parler, qui hérite du ministère de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme. Elle véhiculait l'image d'une journaliste indépendante. L'arrivée de Gervais Rakotoarimanana, nouveau ministre des Finances et du budget, expert-comptable de formation et ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, résident et travaillant au Canada, a aussi retenu l'attention. Les principaux changements concernent les ministères ayant une relation privilégiée avec les bailleurs, entre autres, les Finances et les Affaires étrangères, ainsi que l'Environnement, l'écologie et les forêts, ministère qui revient à un membre du conseil d'administration de l'ONG « *Alliance Voahary Gasy* » (AVG) et membre de la Fondation des aires protégées.

Au final, pas de nouveau poids lourd politique dans ce gouvernement et aucun représentant les grandes mouvances. Pas de cohabitation, malgré la réconciliation nationale en cours. D'aucuns s'attendaient à un gouvernement fortement remanié mais il n'en a rien été. Hery Rajaonarimampianina ne semble pas avoir tenu compte des rapports de force au sein de l'Assemblée nationale. Avec une vingtaine de députés, la mouvance Ravalomanana, qui escomptait au moins cinq portefeuilles, n'en obtient que deux. Le parti présidentiel HVM n'a fait aucune concession. Deux ministres sont les chefs de file des groupes parlementaires Mapar 2 et 3, dissidents du Mapar « *canal historique* » qui ont fait allégeance au pouvoir. La nouvelle équipe ne compte que six femmes, tout comme dans la précédente. Béatrice Attalah, ministre des Affaires étrangères, avait figuré comme possible successeur de Roger Kolo au poste de Premier ministre. L'histoire retiendra que Hery Rajaonarimampianina s'est séparé de deux médecins, Roger Kolo et Jules Etienne, qui l'avaient présenté comme candidat de remplacement à la présidentielle suite à l'impossibilité pour Andry Rajoelina de postuler. « *Un gouvernement de combat* », tel est le qualificatif utilisé par le président Rajaonarimampianina pour qualifier la nouvelle équipe. Après une année passable à la tête de la nation, le nouveau gouvernement aurait dû marquer ce nouvel élan. Sa composition laisse dubitatifs les observateurs, constate *L'Express*.

**27/01 - Nouveau gouvernement accueilli avec réserve.** Fortement déçus par la non-performance du gouvernement Kolo, l'opinion a remarqué le peu de changement apporté au niveau de la nouvelle équipe. L'ossature du gouvernement Ravelonarivo est composée des barons du HVM reconduits, dont une bonne partie n'a pas brillé dans ses anciennes fonctions. Le Mapar d'Andry Rajoelina, comme le TIM de Marc Ravalomanana ont fait savoir qu'ils n'attendent rien de ce gouvernement mais, curieusement, ils n'entendent pas pour autant basculer dans l'opposition « *officielle* ». Une attitude qui renforce l'illisibilité de l'échiquier

politique et ne permet pas au pouvoir de disposer d'une assise parlementaire stable. Pour *Midji*, le choix de cette équipe répond à la préoccupation de ne pas être tributaire d'une majorité à géométrie variable à l'Assemblée nationale.

**Les députés TIM et les chefs des partis formant la mouvance Ravalomanana ont été autorisés pour la première fois à rendre visite à Marc Ravalomanana** à son domicile où il reste placé en résidence surveillée. Les proches de Marc Ravalomanana dénoncent la composition du nouveau gouvernement, qui ne tient pas compte du soutien apporté par le groupe parlementaire à la désignation du nouveau Premier ministre. Les membres du Tim refusent de se prononcer sur la ligne qu'ils adopteront désormais à l'Assemblée nationale, notamment vis-à-vis de la PMP. La mouvance sera restructurée pour permettre à d'autres entités politiques d'y adhérer et d'aborder dans de meilleures conditions les futures échéances électorales.

**HCJ : l'échéance constitutionnelle des 12 mois pour sa mise en place à compter de l'investiture du chef de l'Etat est dépassée.** Ce manquement pourrait théoriquement lui faire encourir la déchéance qui, en l'absence de la HCJ, devra être prononcée par la HCC. Y parvenir ne serait toutefois pas sans embûche. D'abord, la Loi fondamentale impose que la mise en accusation du chef de l'Etat ne peut être soulevée que par « *la majorité des deux tiers* » de l'Assemblée nationale, à l'issue d'un « *scrutin public* ». Or la Chambre est actuellement hors session. Des juristes estiment en outre que la HCJ ne devrait pas être mis en place si tous les membres ne sont pas au complet. Le Président de la République pourrait de ce fait ne pas être inquiété par une entorse à l'échéance constitutionnelle, étant donné que le Sénat et le Haut conseil pour la défense de la démocratie et l'État de droit (HCDED), deux entités devant avoir des représentants au sein de la HCJ, ne sont pas encore sur pied. Un spécialiste soutient que « *mettre en place la HCJ maintenant équivaldrait à violer l'esprit de la Cour. La Constitution prévoit onze membres et la loi organique y afférent dispose qu'elle ne peut travailler qu'avec deux tiers de ses membres, ce qui n'est pas le cas actuellement* ». Les avis divergent certes sur les conséquences du délai supplémentaire que s'est accordé le Président de la République dans la mise en place de la HCJ mais cette entorse risque encore de fragiliser sa position. L'Alliance d'Ambodivona pourrait être tenté d'engager une requête auprès de la HCC, après celle qu'elle a déjà déposée contre la nomination du nouveau Premier ministre.

**28/01 - Le général Jean Ravelonarivo affirme sa poigne et son autorité lors de son premier conseil du gouvernement.** Une attitude qui tranche avec elle de son prédécesseur, à qui il a souvent été reproché de ne pas avoir été capable de faire entrer dans les rangs certains de ses ministres. Des directives fermes ont été données à son équipe sur l'assiduité, la ponctualité des fonctionnaires, la transparence, le respect des règlements et la culture du résultat. Le programme de chaque ministère doit parvenir à la Primature avant le 6 février ; il devra être en phase avec le Plan National du Développement (PND), le Programme d'Urgences Présidentiel (PUP) et la Politique Générale de L'État (PGE). Une journée consacrée à « *l'assainissement des services* » sera organisée au sein de chaque ministère tous les 15 jours. Hery Rajaonarimampianina a parlé de « *gouvernement de combat* ». Un qualificatif que semble assumer le général Ravelonarivo.

**30/01 - Le général Ravelonarivo prévoit une évaluation trimestrielle de ses ministres.** « *Il y a des lois et des règles qui sont déjà en vigueur. Je le redis, c'en est fini du bon temps. Pour moi, le principe est simple, le travail, le travail, le travail* », a-t-il martelé. Pour *L'Express*, « *Cette volonté d'engager une nouvelle dynamique pourrait avoir pour objectif de faire taire les détracteurs, mais surtout de rassurer les bailleurs* ». Les représentants de la Banque mondiale n'ont pas dissimulé leur satisfaction pour les propos tenus. Lors de la formation de son gouvernement, en avril, Roger Kolo s'était donné six mois pour que son équipe fasse ses preuves. La traduction en acte s'est pourtant fait attendre. Le retard du décaissement des aides internationales aurait chamboulé les plans d'action de l'exécutif. Un argument qui avait été mis en avant pour expliquer le non-respect de cette échéance. L'ancien Premier ministre n'a remis ses évaluations à Hery Rajaonarimampianina qu'à la veille de sa démission, et celles-ci n'ont pas été portées à la connaissance du public. Ce qui n'a pas fait obstacle à la reconduction d'une large majorité de ministres dans le gouvernement Ravelonarivo... Pour *Tananews*, les partenaires étrangers espèrent une accélération de la cadence des travaux gouvernementaux, après une année 2014 qualifiée de « *nonchalante* ». « *Travaillez et on vous appuiera* » a déclaré la coordinatrice du système des Nations unies. Elle ajoute, pour inciter les dirigeants à prendre à bras le corps les problèmes du pays et à exploiter de manière optimale les ressources dont il dispose : « *Comment voulez-vous que je demande de l'argent aux bailleurs de fonds alors que Madagascar est assis sur une mine d'or ?* ». La représentante de la Banque mondiale est intervenue dans le même sens, souhaitant que le gouvernement fasse preuve d'activisme.

**31/01 - Les priorités de François Marie Maurice Gervais Rakotoarimanana, ministre des Finances et du budget :** redressement des sociétés d'État, respect des procédures administratives, amélioration des recettes fiscales, négociations avec des bailleurs de fonds pour multiplier les moyens financiers de l'État. Absent du pays pendant plusieurs années, il entend se rendre aussi souvent que possible sur le terrain pour s'imprégner de la réalité. Le ministre insiste sur la nécessité de réformer la gestion des sociétés d'Etat, qui



ne doivent plus vivre sous perfusion. D'après les données du Trésor, sur les 158 sociétés à participation d'État dans les années 80, il n'en reste plus que 53. La majorité sont en déclin et connaissent des problèmes financiers. Pour l'amélioration des recettes fiscales et douanières, outre la formalisation des activités informelles, le ministre a mis en exergue la nécessité pour les agents de ces départements de respecter les contribuables et les entreprises privées qui se plaignent trop souvent d'être rackettées.

**La nouvelle ministre de la population, l'ancienne journaliste Onitiana Realy, a fait sa déclaration de patrimoine à la HCC.** « *Il faut donner l'exemple et ne pas se verser dans ce qu'on a toujours dénoncé durant des années en tant que journaliste* », déclare-t-elle.

## ► Réconciliation nationale, Sommet d'Ivato

**05/01 - Le Comité de réconciliation nationale (CRN), proche de Zafy Albert, opposé à une réconciliation nationale qui consacrerait l'impunité.** Sa crainte est que le processus engagé aboutisse à la libération sans condition de Marc Ravalomanana, voire à partager le pouvoir avec lui. Son président, Tabera Randriamanantsoa, exige que les hauts responsables accusés de crime demandent publiquement pardon aux victimes avant d'être traduits en justice. Il demande également réparation pour les victimes.

**06/01 - L'association « Maherifon'ny Firenena » qui regroupe les proches des détenus politiques n'est pas satisfaite de la grâce présidentielle accordé à une dizaine d'entre eux.** Elle revendique l'amnistie pour tous les anciens détenus politiques.

**07/01 - Le second round de la rencontre au sommet des quatre anciens chefs d'État et de l'actuel président de la République aura lieu le 13 janvier.** Au centre des débats, la stratégie pour inclure la population dans le processus de réconciliation nationale. Le CRN de Zafy Albert entend faire des propositions au FFKM. Il travaille à l'élaboration d'un « *Manifeste sur la Réconciliation* ». Selon une source avisée, la finalité du processus conduite par le FFKM est de « *réconcilier les Malgaches avec Madagascar* ». Pour ce faire, le sommet « *5 étoiles* » devrait être suivi d'un forum où les forces vives de la nation seraient conviées. Pour mémoire, le FFKM fonde le processus de réconciliation sur les « *4 F* » : « *vérité, reconnaissance des torts, repentance et réconciliation* ». En ce qui concerne les cinq chefs d'État, il semble que le volet reconnaissance des torts et réconciliation ait déjà été abordé lors de leur rencontre préliminaire du 19 décembre. Mais une partie de l'opinion publique réclame que le contenu des discussions entre les cinq protagonistes soit rendu public, une revendication qui risque d'être déçue. « *La discrétion fait partie intégrante de la méthode du FFKM* », affirme une source. La conduite du processus de réconciliation pourrait ne pas déroger à la règle.

**Le KMF/CNOE apporte son soutien au processus de réconciliation nationale dirigé par le FFKM,** il soutient également la place du Président de la République en tant que force exécutoire des décisions prises dans ce processus.

**Marc Ravalomanana reste maintenu en résidence surveillée à son domicile.** Depuis son retour d'Antsiranana le 24 décembre, il lui est interdit de recevoir les personnalités de sa mouvance. En revanche, l'ancien président a été autorisé à assister aux événements familiaux dans des lieux sécurisés par les forces de l'ordre. Il a pu ainsi effectuer deux sorties à son village natal d'Imerikasinina, pour des célébrations religieuses. Sa situation ne devrait pas évoluer jusqu'au nouveau rendez-vous des « *5 étoiles* », le 13 janvier.

**13/01 - Nouvelle rencontre des cinq présidents au CCI d'Ivato.** Les ex-présidents Albert Zafy, Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, ainsi que Hery Rajaonarimampianina sont arrivés successivement, comme ils l'avaient fait lors de leur première réunion, le 19 décembre. Ils étaient cette fois-ci accompagnés de leurs proches conseillers et protégés par des militaires lourdement armés. La sécurité du chef de l'État a été particulièrement renforcée au lendemain de la démission du gouvernement Kolo, alors qu'Antananarivo bruissait une fois de plus de rumeurs de coup d'État. La rencontre s'est déroulée à huis clos. La presse s'interroge sur le rôle qui semble revenir une fois de plus à l'incontournable Norbert Lala Ratsirahonana, surnommé le « *faiseur de rois* ».

**14/01 - La première journée du second round jugée décevante. Les cinq présidents ont campé sur leur position.** Pour *l'Express*, rien de concret n'est sorti des 11 heures de réunion. « *Une fois de plus, il semblerait que les égos de ces illustres chefs d'État aient pris le dessus sur l'optique de la réconciliation nationale* », écrit-il. « *Les participants affirment que la réconciliation est un long processus* », a d'emblée déclaré Mgr Randrianarivelo, président du FFKM, au début de la lecture du communiqué rapportant le déroulement du sommet. La journée aurait été consacrée à l'étude (« *aussi fastidieuses qu'inutiles* » pour *L'Express*) de 33 questions regroupées en quatre thèmes. Des questions auxquelles, les chefs d'État et leurs proches collaborateurs devaient répondre sous 24 heures pour que le processus de la réconciliation

nationale puisse se poursuivre. La teneur du questionnaire sonne comme une remise à plat du système. Les questions portent sur des points comme la bonne gouvernance, l'impunité des dirigeants, l'insécurité, le développement ou encore l'alternance démocratique. La force exécutoire des décisions issues de la réconciliation fait aussi partie des questions posées. Plutôt que de se pencher sur le questionnaire présenté par les Églises, les cinq chefs d'État auraient en réalité orienté les débats sur des sujets qu'ils considèrent prioritaires, comme la redistribution des cartes entre mouvances dans la gestion de l'État, suite à la démission du gouvernement Kolo. Certains participants auraient également orienté les discussions sur la composition des organes qu'il conviendrait de mettre en place à la suite du processus de réconciliation pour que celle-ci demeure pérenne. Un sujet qui semble avoir provoqué de vives controverses, au point de provoquer un départ anticipé de certains participants.

**16/01 - « Les cinq chefs d'État (...) reconnaissent être responsable de la situation dans le pays », peut-on lire dans la déclaration finale du sommet.** « Nous sommes prêts à nous dresser en tant que modèle de réconciliation et à œuvrer main dans la main pour l'apaisement durable, afin de permettre le développement et appelons la population à faire de même », affirment-ils. Des propos encourageants rapporté par la très brève déclaration du président du FFKM qui juge désormais possible d'engager la vitesse supérieure et d'ouvrir le processus à d'autres entités et aux régions de la Grande Ile. Chacun des protagonistes a remis aux Églises ses réponses aux 33 questions qui leur ont été soumises. La teneur des réponses, qui n'a pas été dévoilée, servira d'axe de travail pour les rencontres élargies qui sont annoncées. L'opinion s'interroge toutefois sur la valeur des engagements souscrits, elle aurait souhaité entendre les présidents faire eux-mêmes et publiquement leur mea culpa, les péripéties traversées par le pays témoignant que les signatures apposées sur un document ne lient pas toujours leurs auteurs...L'intervention médiatique d'Andry Rajoelina, qui a quitté précipitamment le sommet pour charger avec véhémence le pouvoir, et sans le nommer Hery Rajaonarimampianina, pour la nomination qu'il conteste, du nouveau Premier ministre, pourrait mal augurer de la poursuite du processus.

**17/01 - Le sommet des « 5 étoiles » joue les prolongations.** La rencontre se poursuit à huis clos dans les locaux du Sénat, toujours sous la houlette du FFKM. Chaque participant est autorisé à se faire accompagner de trois conseillers. L'objectif était, selon les Églises, de préparer l'ouverture du processus à d'autres entités. Selon certains observateurs, ces prolongations pourraient avoir été décidées par le FFKM à la suite des propos vengeurs tenus par Andry Rajoelina concernant la nomination du nouveau Premier ministre. Un tapage qui pourrait avoir fait craindre au FFKM l'éventualité d'un regain de tension. Suite à sa sortie médiatique, le camp Rajoelina a opté pour la voie légale pour manifester sa contestation, en déposant une requête auprès du Conseil d'État.

**21/01 - Les réunions au sommet des cinq chefs d'État sur la réconciliation nationale se sont achevées sur des désaccords, explique Ma-TV.** Ils ne sont toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur la création de la structure chargée de mener le processus. Andry Rajoelina souhaiterait que qu'il soit conduit par le FFKM qui combinerait ses travaux avec ceux de l'actuel Conseil de Réconciliation Malagasy (FFM), issu du régime de Transition. De son côté, Marc Ravalomanana réclamerait la mise en application de la Constitution, qui stipule que « dans le cadre du processus de réconciliation nationale, il est institué un Conseil du Fampihavanana Malagasy dont la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement sont déterminées par la loi ». Didier Ratsiraka, pour sa part, réclamerait la mise en place d'un collège de Présidents qui aura pour mission de veiller et d'initier le processus de réconciliation. Quant à Zafy Albert, il miserait toujours sur la création d'un Conseil de Réconciliation Nationale (CRN) dont la présidence lui reviendrait, une revendication qui est la sienne depuis la crise de 2002. Hery Rajaonarimampianina aurait enfin sa propre vision du processus. Le document afférent à l'initiative qu'il entend mettre en place n'a pas encore été dévoilé.

**19/01 - Marc Ravalomanana, vice-président du FJKM, invité au culte célébrant l'ouverture de l'année œcuménique 2015 et la présentation de vœux au pasteur Lala Rasendrahassina.** Un parterre de personnalités membres des Églises protestantes, ont marqué de leur présence ce culte tenu au Palais des Sports de Mahamisana, parmi lesquelles Hery Rajaonarimampianina, et le nouveau Premier ministre, le général Jean Ravelonarivo. Le pasteur Rasendrahassina s'est plu à rappeler que le FJKM sortait d'une longue crise politique qui avait malmené ses représentants. « Nous espérons que vous [Marc Ravalomanana] pourriez d'ici peu prendre part aux réunions des membres du bureau » a-t-il déclaré dans un tonnerre d'applaudissements. L'ancien président et le chef de l'État se sont chaleureusement congratulés. Le processus de réconciliation nationale conduit par le FFKM a été au centre de l'allocution du pasteur qui prendra fin janvier la présidence tournante du FFKM. « Il faut mettre fin à toute velléité de vengeance » a-t-il affirmé.

**23/01 - Poursuite du Sommet à cinq : le FFKM dément toute tractation politique.** Les débats concernant la formation du nouveau gouvernement et la répartition des sièges ne sont pas à l'ordre du jour du sommet, réaffirme Mgr Samoela Jaona Ranarivelo, président du FFKM. « L'objet du sommet est de se pencher sur la

*suite de la réconciliation, les préparatifs des descentes dans les régions », rappelle-t-il. Mais depuis le début des rencontres au sommet, l'opinion ne cesse de réclamer plus de transparence de la part du FFKM sur la teneur et l'évolution du processus de réconciliation. Les réunions à huis clos qui cultivent le secret ne font que favoriser les rumeurs, déclarent plusieurs personnalités. La coïncidence de l'évolution de la conjoncture politique avec la poursuite des rencontres au sommet ne cesse d'intriguer.*

**Les personnalités chargées de démultiplier le processus de réconciliation au niveau des régions seront désignées avant la fin février**, elles recevront une formation spécifique. Trois commissions seront créées : « *Vérité & réconciliation* », « *Réparation aux victimes* », « *Refondation de la nation et de la République* », elles devront œuvrer dans l'esprit « 4F ». Les chefs d'Églises préviennent que le processus prendra du temps.

**28/01 - Le processus de réconciliation nationale conduit par le FFKM devrait accoucher d'une résolution à l'issue d'une grande réunion des parties prenantes prévue mi-mars.** Une sixième et avant-dernière réunion des quatre anciens chefs d'État et de l'actuel Président de la République vient de se tenir. « *Nous sommes en train de finaliser les préparatifs de la poursuite du processus dans les régions. Les propositions qui y seront recueillies feront l'objet d'une synthèse lors d'une grande réunion qui se tiendra à Antananarivo en mars. Une résolution devra être adoptée lors de cette réunion. Elle sera ensuite présentée aux responsables étatiques pour application. La résolution sera la première grande étape du processus. Elle concernera surtout des solutions aux problèmes immédiats de la vie de la population* », déclare le pasteur Lala Rasendrasana, dont l'optimisme et la détermination restent entiers, en dépit d'un scepticisme assez répandu dans l'opinion sur l'issue du processus engagé. Les observateurs ne s'attendent pas à ce que la résolution en préparation porte sur des questions politiques. Pourraient être abordées des questions ayant trait à l'opportunité de créer de nouvelles entités pour pérenniser la réconciliation nationale, la bonne gouvernance, l'impunité des dirigeants, l'alternance démocratique, l'insécurité et le développement ou encore la force exécutoire des résolutions, thème figurant dans les 33 questions soumises aux protagonistes au début du second round du sommet des chefs d'État. Des forums sur la réconciliation sont prévus dans les chefs-lieux de région. Un nouveau sommet des « 5 étoiles » est prévu fin mars.

**Tête à tête à huis clos entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina en marge du sommet qui se poursuit au CCI d'Ivato.** Pour *Midi*, il s'agit d'une première depuis le retour d'exil de l'ancien président qui pourrait marquer un rapprochement inattendu entre les deux protagonistes, consécutif à la formation du nouveau gouvernement qui a laissé la plupart des candidats du TIM sur la touche. Le quotidien s'interroge sur l'éventualité d'un élargissement de l'Alliance d'Ambodivona qui constituerait une menace très sérieuse pour le pouvoir en place.

## ► **Session parlementaire : élections communales, décentralisation**

**07/01 - Une session extraordinaire de l'Assemblée nationale convoquée pour adoption du statut spécial d'Antananarivo et de deux autres communes en vue des municipales.** Déjà rejeté deux fois par les députés, ce projet de loi maintes fois remanié reviendra devant les députés pour la troisième fois. Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Mahafaly Solonandrasana Olivier, multiplie les rencontres avec les groupes de députés pour tenter de les convaincre du bien-fondé de ce projet. La mouvance Ravalomanana, qui figure parmi les grands groupes politiques qui contrôlent Antananarivo, entend refuser le morcellement de celle-ci. Le Mapar a fait savoir lui aussi qu'il ne votera pas ce texte. Il affirme ne pas accepter la division de la capitale en 16 arrondissements. Les textes relatifs aux collectivités territoriales décentralisées doivent être adoptés avant le 31 janvier pour que le scrutin municipal puisse se tenir à la date annoncée du 17 juillet. La dernière version du projet de loi contient la création de 350 nouvelles communes.

**13/01 - Les députés entrent en session extraordinaire pour 12 jours. Une course contre la montre est enclenchée.** Un certain nombre de projets de lois organiques doivent être examinés et adoptés, dont celui relatif au statut particulier de la capitale, celui relatif à la décentralisation et aux ressources des collectivités décentralisées. Le projet portant sur la décentralisation bénéficierait d'un concours financier du PNUD de 6 millions de dollars. La décentralisation bénéficie de nombreux financements de la part des partenaires techniques et financiers, fait-on comprendre au ministère de l'Intérieur, notamment de la part de la coopération allemande, par l'intermédiaire du GIZ, qui dote le Fonds de Développement Local (FDL) d'importants financements destinés aux communes. Outre ces projets de loi, le Parlement doit également se pencher sur la constitution du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'État de Droit (HCDD) et sur l'élection des deux représentants de la Chambre basse à la HCJ et de leurs deux suppléants. Le HCDD a également droit à deux représentants et deux suppléants au sein de la Cour compétente pour juger les chefs d'institutions et les membres du gouvernement. La date de fin de session, le 25 janvier, coïncide avec l'échéance constitutionnelle pour la mise en place de la HCJ. Une fois ces étapes franchies, la composition de la Haute cour n'attendra plus que les deux représentants du Sénat pour être au complet. Néanmoins, le

Président de la République pourrait théoriquement impulser la mise en place d'une Cour fonctionnelle le 25 janvier, la loi sur la HCJ prévoyant que l'entité judiciaire peut travailler avec deux tiers de ses membres. Le projet de loi organique concernant le Sénat figure également à l'ordre du jour de la session. Tout comme d'autres projets de loi portant Code des aires protégées, de l'aviation civile et Charte de l'environnement.

Commentaire de *L'Express* : « *La gestion des affaires nationales ressemblent à une partie de plaisanterie. Depuis hier, les députés vont d'un restaurant à un autre où des « sponsors » leur font des offres pour une cause ou une autre. Le marchandage est ouvert pour faire passer le projet de loi sur les collectivités à statut spécial comme Antananarivo. Comme l'enjeu politique est de taille dans la conquête de la capitale, les députés ne se gênent pas pour monnayer leur « talent ». Pendant ce temps à Antananarivo, les bas quartiers, objets de convoitise électorale, pataugent dans l'eau sans que personne ne s'en émeuve alors que les hauts quartiers sont menacés par les éboulements à tout moment sans que personne ne s'en soucie ».*

**20/01 - L'Assemblée nationale a voté la loi relative au Haut conseil pour la défense de la démocratie et l'État de droit (HCDDDED).** Si l'on se réfère à l'exposé des motifs, l'organe devra « superviser » l'application des préceptes de l'État de droit, les libertés publiques, la démocratie et la protection des droits de l'homme. « *Le Haut conseil servira de balise aux éventuelles mauvaises pratiques dans l'administration aussi bien les domaines publics que privés* ». Son rôle se limitera « *à formuler toute recommandation assortie de mesures concrètes* » à l'endroit de toute institution ou instance transgressant les préceptes que l'organe est chargé de superviser. « *Quelle est la portée d'une recommandation ?* », s'interroge un juriste, qui relève une incohérence dans le texte adopté : « *Le HCDDDED est un organe constitutionnel indépendant jouissant de l'autonomie administrative et financière* », est-il mentionné, avant que ne soit précisé qu'il est « *rattaché à la Présidence de la République* ». Un rattachement qui jette des doutes sur la portée des éventuelles « *recommandations* » d'un organe voué au contrôle d'éventuel abus, notamment de la part du chef de l'État. « *L'adoption de la loi relative à cet organe s'avère nécessaire pour la mise en place effective de la HCJ* », rappelle l'exposé des motifs. Le fait qu'il doive désigner deux représentants titulaires et deux suppléants au sein de la HCJ pourrait être la principale raison de la mise en place de ce Haut conseil, estime *L'Express*.

**Le statut spécial d'Antananarivo revient en discussion à l'Assemblée nationale.** Après moult polémiques, le projet de loi portant statut spécial de trois villes, notamment celui d'Antananarivo, a été modifié. Le texte soumis s'en tient aux 6 actuels arrondissements (qui deviendraient 6 communes d'arrondissement chapeautées par une mairie d'Antananarivo) au lieu des 16 prévus : une victoire des députés, notamment d'Antananarivo, sur l'exécutif. Le principe d'élection au suffrage universel direct du maire de la capitale, des membres du conseil d'Antananarivo, des maires et conseillers d'arrondissement est confirmé. La création de nouvelles communes a été approuvée mais sur les 587 demandes de création transmises, le nouveau projet n'en avait retenu que 70. Après examen en commission, le chiffre a été porté à 140.

**22/01 - 51 députés présents sur les 151 que compte l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité et sans amendement le texte portant statut spécial de trois villes dont notamment Antananarivo.** Une seule élue d'Antananarivo a pris part au vote intéressant au premier chef la capitale, les autres ont préféré s'absenter plutôt que de s'opposer au texte. Les élus TIM et Mapar, qui ont largement participé aux controverses, étaient tous absents au moment du vote. Ce sont les députés élus des autres régions qui ont voté le statut spécial d'Antananarivo. Le HVM a fait la loi bien qu'il n'ait aucun élu sous sa bannière à l'Assemblée. Le président de la délégation spéciale d'Antananarivo, Ny Hasina Andriamanjato, avait fait savoir qu'il était opposé à ce projet. La loi étant adoptée, il restera au HVM à remporter les élections au niveau des 6 nouvelles communes et de la grande commune urbaine pour disposer de la mainmise sur la capitale, ce qui n'est pas acquis, les députés élus à Antananarivo étant essentiellement d'obédience Mapar et TIM, rappelle *Midi*. 121 nouvelles communes ont en définitive été créées, dont les 6 communes correspondant aux anciens arrondissements de la capitale. 30% des recettes des 6 communes d'Antananarivo reviendront à la super-commune.

**23/01 - L'opposition demande la dissolution de l'Assemblée nationale.** « *L'Assemblée nationale est complètement pourrie, elle a perdu toute notion de démocratie et est devenue le théâtre de la corruption et des retournements de vestes. (...) Les députés ne s'intéressent qu'à leurs avantages personnels, d'où la fluctuation du nombre des députés en fonction de leurs intérêts. Aussi, nous demandons sa dissolution et la réorganisation d'une autre élection législative pour plus de stabilité* », réclame Lalatiana Ravalomanana, l'une des leaders de l'opposition. Selon elle, Madagascar est devenu une République des mallettes et le parti présidentiel HVM qui n'avait réussi à faire élire aucun député se retrouve majoritaire à l'Assemblée. « *Cette institution, qui est censée être le palais de la démocratie par excellence est la plus malsaine. (...) L'Assemblée nationale est le principal facteur d'instabilité* », déclare le comité de rédaction de la charte de l'opposition. Des dissidents du Mapar, menacés de déchéance, proposent eux aussi la dissolution de la Chambre basse.

**27/01 - L'avenir de la CENIT en suspens après la nomination de Béatrice Attalah au ministère des Affaires étrangères.** Son départ risque de relancer le débat, d'abord concernant sa succession à la tête de l'organe électoral, mais aussi sur la compétence de la CENIT pour l'organisation des élections communales. Pour certaines voix au sein de la Commission, il faudrait d'abord savoir son mandat, déjà prorogé par le chef de l'Etat, a expiré ou non, avant d'entrer dans les débats de succession. Certaines entités politiques voient en la présidence de la Commission un poste stratégique. La bataille pour la présidence de la CENIT pourrait donc faire rage, étant donné l'enjeu des élections communales à venir, les maires et conseillers communaux élus étant les grands électeurs des deux tiers des membres du futur Sénat. D'autres pourraient revendiquer la dissolution de l'organe électoral pour le remplacer par un autre sur lequel ne planerait pas le spectre de la Transition. Dans l'immédiat, le vice-président, Ndriana Mamy Ralaiariliva, assurera la présidence de l'institution.

**Une session extraordinaire de l'Assemblée nationale devra se tenir avant le 13 février.** Selon la Constitution, le général Ravelonarivo devra tenir un discours devant l'Assemblée, portant sur son programme de mise en œuvre de la politique générale de l'État, dans le mois suivant sa nomination. Les députés étant hors session, la convocation d'une session extraordinaire est incontournable. La session pouvant durer 12 jours, il est probable que d'autres questions seront inscrites à l'ordre du jour, comme l'élection des représentants de l'Assemblée au Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDDDED).

## ► **Diplomatie**

**01/01 - Eloges officiels de l'ambassadeur de France, François Goldblatt,** sur son compte *Twitter* : « *Le processus de réconciliation en cours à Madagascar reflète les efforts remarquables accomplis en ce sens par la Présidence malgache* », a-t-il fait écrit à quelques heures du Nouvel An, ajoutant : « *Je forme les vœux les plus ardents de succès pour les autorités de Madagascar, avec, en ligne de mire, un apaisement durable de la vie politique, un sentier ambitieux de redressement économique, et un partenariat réussi avec la France* ».

**10/01 - Mohammed Amar, ambassadeur du Maroc et Doyen du Corps diplomatique, exhorte les acteurs politiques à œuvrer pour la stabilité et la sécurité.** Les élections ont ouvert un nouveau chapitre, dit-il, mais Madagascar demeure un « *pays à risques élevés* », reprenant les termes du cabinet britannique, « *Control Risk* » qui classe la Grande Ile parmi les pays où il ne fait pas bon d'investir en raison des menaces d'instabilité politique et sécuritaire. Porte-parole de la communauté internationale lors de la cérémonie officielle de présentation de vœux, il met les acteurs politiques et le président de la République devant leurs responsabilités. Sans le dire expressément, l'ambassadeur lance un appel aux acteurs politiques pour qu'ils se réconcilient réellement et rapidement, aux dirigeants, à l'administration et aux entrepreneurs pour qu'ils luttent contre la corruption et l'insécurité et donnent un signal fort aux investisseurs. « *La communauté internationale a hâte de travailler de façon productive avec vous et le nouveau gouvernement* » a-t-il conclu.

**13/01 -Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis a présenté la copie figurée de sa lettre de créance au ministre des Affaires étrangères.**

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

### ► **Santé, droits de handicapés**

**05/01 - La peste sévirait encore dans la région Alaotra Mangoro, contrairement aux affirmations rassurantes des autorités.** Trois nouveaux décès auraient été enregistrés, dont celui d'un enseignant. Les autorités locales et les médecins tenteraient de dissimuler la situation. La population les accuse de négligence et de laxisme. Les opérations de désinsectisation et de dératisation ont été suspendues en décembre après l'annonce de la fin de la saison pesteuse.

**08/01 - Epidémie de peste : « *situation maîtrisée* » selon Roger Kolo.** « *249 cas suspects dont 70 décès ont été enregistrés du 4 août au 31 décembre 2014. 96 de ces cas ont été confirmés, dont 24 décès* » a-t-il révélé lors d'un point de presse destiné à rassurer l'opinion. Des chiffres qui, selon lui, auraient été très supérieurs sans la mobilisation du ministère de la Santé. La population, souvent incrédule et peu coopérative, a compliqué la prise en charge de l'épidémie.

**27/01 - La lèpre, une maladie honteuse dans les régions pauvres de la Grande Ile.** Alors que plus de 230.000 nouveaux cas de lèpre ont été répertoriés en 2012 à l'échelon mondial, Madagascar recense chaque année environ 1.600 cas de cette maladie infectieuse. C'est dans les régions rurales pauvres et

reculées du Sud et de l'Ouest que le nombre de lépreux est le plus important, là où les croyances demeurent très vivaces avec une maladie jugée honteuse par les populations.

**06/01 - Problématique du handicap : « La ratification de la CIDPH, un premier pas », souligne Sophie Dechaux de Handicap International, qui achève une mission de 6 mois.** Elle se réjouit de la ratification, en décembre 2014, de la Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) et en félicite tous les partenaires malgaches. « *C'est fait ! C'est un premier pas. Il s'agit maintenant de trouver la voie pour que les droits des personnes handicapées soient vraiment mis en œuvre et implémentés, que tous connaissent ces droits et fassent en sorte qu'ils soient respectés. Bien sûr, il reste du chemin à parcourir, mais c'est un bon début* », se réjouit-elle, ajoutant : « *Je souhaite désormais que le gouvernement avec les organisations des personnes handicapées et la Plateforme travaillent ensemble pour que tous les droits, toutes les facilités, et que toutes les personnes handicapées aient accès à l'éducation, à un emploi décent, à des activités de loisirs, à la santé* ».

## ► Droits des enfants, éducation

**04/01 - Près de 700 adolescents âgés de 13 à 18 ans sont incarcérés.** Comment vivent-ils ? Quels dispositifs sont mis en œuvre pour les accompagner ? Une étude est en cours pour établir un état des lieux de la situation des mineurs dans les prisons par l'association « *Grandir dignement* » qui travaille dans plusieurs maisons centrales du pays. Le rapport complet sera finalisé d'ici mars. La directrice de l'association, Hélène Muller, a dévoilé les premiers résultats de l'enquête au micro de *RFI*<sup>1</sup>. L'association rappelle que tout mineur a droit à un accompagnement et au respect de ses droits. Elle milite pour la mise en place de la liberté surveillée.

**06/01 - La liste définitive des 10.000 maîtres Fram titularisés sur l'exercice 2014 n'est pas encore publiée.** Le ministère de l'Education nationale s'engage à boucler cette liste avant la fin du mois. Pour 2015, il est prévu la titularisation de 10.000 autres enseignants. La procédure va être entamée au mois de février. Pour mémoire, la Grande Ile compte 70.000 maître Fram au statut des plus précaires. Les enseignants Fram de la région Analamanga ont manifesté pour exiger le paiement de leurs subventions impayées depuis 4 mois. Tous les enseignants Fram du pays seraient dans la même situation. Des représentants de la société civile s'inquiètent de la qualité de ces nouveaux recrutés dans la fonction publique : 60% d'entre eux ont à peine le niveau du BEPC et ne disposent pas des capacités techniques et pédagogiques leur permettant d'exercer correctement leur fonction.

**28/01 - Dans le Sud-Ouest, 86.000 enfants sur 438.000 travaillent dans les mines, notamment, au niveau des gisements aurifères,** selon le BIT. L'exploitation des enfants a été spécifiquement observée dans trois communes choisies pour le TACKLE BIT/IPEC, un projet qui a couvert la période septembre 2012 à mai 2013. En 8 mois, celui-ci a donné des résultats probants. 830 enfants de 6 à 15 ans ont pu être réinsérés dans le système éducatif, dont 500 ont franchi pour la première fois la porte d'une école, selon le directeur du BIT Océan Indien. 200 enfants ont pu également obtenir leur acte de naissance tandis que 80 autres ont été sélectionnés pour suivre des formations professionnelles. Récemment, Toliara a accueilli un atelier d'évaluation de ce projet durant lequel un pacte social a été signé et qui devra être promulgué par arrêté communal. Il prévoit des sanctions pour les parents qui choisissent d'envoyer leurs enfants dans les gisements plutôt qu'à l'école. « *Le projet s'est soldé par un changement de comportement des acteurs locaux et les indicateurs répondant aux objectifs sont atteints à 98%* », s'est félicité le BIT qui insiste sur la consolidation des acquis. Aides & Action International-Océan Indien ainsi que l'UE-ACP vont appuyer Madagascar dans cette perspective, a-t-il fait savoir.

**30/01 - Exploitation sexuelle des enfants : « L'abandon de foyer par le père de famille constitue la principale contrainte pour faire respecter les droits des enfants »,** indique le coordonnateur de l'association pour la sauvegarde de l'Environnement (ASE) sur l'île de Nosy Be. Un phénomène qui s'amplifie dans le Nord du pays : « *Un ménage sur deux est actuellement victime de cet abandon paternel. La tendance est que dès que la mère de famille met au monde trois ou quatre enfants, le père de famille quitte la maison pour conquérir une nouvelle femme. (...) Le père de famille ne paie ensuite aucune pension alimentaire. La famille se trouve en difficulté. Les enfants quittent alors l'école et deviennent les proies faciles des pires formes de travail* ». « *Ce sont les personnes peu instruites qui sont victimes de ce fléau. La mère de famille n'ose pas revendiquer ses droits au tribunal. De l'autre côté, le père de famille qui exerce dans le secteur informel n'a pas de bulletin de paie pour qu'on puisse le contraindre à verser de l'argent afin de subvenir aux besoins de la famille* », explique encore le coordonnateur de l'ASE. L'administrateur national du Programme d'appui à la mise en œuvre de la Déclaration de 1998 (PAMODEC) de l'OIT lance ainsi

<sup>1</sup> <http://www.rfi.fr/emission/20150104-madagascar-prisons-mineurs-helene-muller-grandir-dignement/>

un appel pour la multiplication des centres d'écoute afin de faire respecter les droits des enfants. « *Les centres s'occupant du respect des droits des enfants et de la femme, commencent à se multiplier au tribunal. Mais aller dans un tribunal n'est pas toujours évident pour les ruraux et les analphabètes* », souligne-t-il. Selon le BIT, l'exploitation sexuelle des enfants, particulièrement dans les sites touristiques, se manifeste généralement par l'obligation à la prostitution, par les parents et proches.

## ► Gouvernance, justice

**05/01 - Une corruption omniprésente.** Selon une enquête de l'Instat, près de 26% des adultes affirment avoir payé un dessous-de-table pour bénéficier d'un traitement dans un centre de santé ou dans un hôpital. Plus de 30% des personnes enquêtées affirment avoir été contactées par un candidat ou une personne mandatée par un parti politique pour vendre leur voix en échange d'un cadeau (aliment, t-shirt, argent, etc.) lors des élections présidentielles et législatives de décembre 2013. Une situation plus marquée encore en milieu rural et qui frappe en priorité les plus démunis. 21% des personnes enquêtées ont dû payer un pot-de-vin pour obtenir un document ou un permis auprès de services administratifs. Elles sont près de 11% à l'avoir fait pour éviter un problème avec la police comme une arrestation ou le passage à un point de contrôle.

**19/01 - Le général Didier Gérard Paza, secrétaire d'État à la Gendarmerie nationale, annonce une reprise en main des troupes.** Son objectif pour 2015 : « *redorer le blason de la gendarmerie* ». La lutte contre la corruption, un fléau au sein de ce corps qui, depuis plusieurs années, truste les premiers rangs des entités les plus corrompues, a été réaffirmé. « *Les sanctions seront exemplaires, car devenir gendarme est une vocation* », a tonné le général Rakoto.

**06/01 - La juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, tire la sonnette d'alarme et recommande la plus grande vigilance en matière de respect de l'Etat de droit, de bonne gouvernance et de séparation des pouvoirs et des compétences.** Après s'être livrée à une analyse de la loi instaurant la Haute cour de justice (HCJ), elle conclut que le texte est rédigé de manière à y introduire le maximum d'échappatoires et de remettre à l'infini la mise en œuvre de la procédure. Le manque de précisions quant aux délais laisse aux accusés membres du parti dominant à l'Assemblée nationale la possibilité d'échapper à la punition, tout en laissant ouverte à un accusé moins bien protégé la possibilité de faire l'objet d'un long processus, sans droit de défense, rendant très difficile l'exercice de ses fonctions. La loi ne protège pas suffisamment contre des dénonciations infondées, malveillantes ou intempestives. La Constitution dispose que le Président de la République, dans un délai de 12 mois après son investiture, doit inviter les instances compétentes à désigner les membres qui composeront la HCJ. Or la loi relative au Haut Conseil pour la Démocratie et de l'Etat de droit, institution prévue par la Constitution, n'est pas encore votée, ce qui fait obstacle à la désignation de ses représentants au sein de la HCJ. De même pour les sénateurs qui doivent être nommés. La Cour, qui doit être installée avant le 25 janvier, ne pourra donc être mise en place qu'avec 7 de ses 11 membres. Sahondra Rabenarivo dénonce enfin le manque de transparence et d'esprit de redevabilité dans l'élaboration des lois et des délais anormaux entre leur adoption et leur publication officielle.

**08/01 - La HCC juge conforme à la Constitution la loi organique relative à la HCJ.** Le fait que les représentants du Sénat ne puissent pas être désignés, la Chambre haute n'étant pas encore en place, est contourné par le Titre relatif aux dispositions transitoires et finales qui « *ne méconnaît aucun principe constitutionnel* », d'après la HCC.

**08/01- La HCC juge conforme à la Constitution l'abolition de la peine de mort.** Après le feu vert de la HCC à la promulgation de la loi, la peine capitale est donc légalement abolie à Madagascar. Le Code pénal devra être amendé en conséquence, même si dans la pratique, la peine de mort n'est pas appliquée depuis 1958 mais commuée en prison à vie.

**08/01 - Exécutions extrajudiciaires : « ça continue », titre La Gazette.** Arrêté par des éléments de la Gendarmerie nationale, un homme a été sévèrement tabassé dans les locaux de la brigade de Farafangana et en est décédé, rapporte *Radio Rakama*, station catholique dont les informations sont répercutées dans la capitale par *Radio Don Bosco*. L'homme aurait proféré des insultes au passage de l'ancien chef de région. Ce dernier se serait rendu aussitôt à la gendarmerie pour se plaindre. Le quotidien craint que nombre de faits semblables soient étouffés. La station officielle *RNM*, notamment, ne rapporte jamais ce genre d'« *incident* », malgré sa bonne implantation sur le territoire. Ces exécutions extrajudiciaires ne sont jamais évoquées par les autorités, qui se targuent pourtant dans leurs déclarations de faire respecter les droits de l'homme. *La Gazette* déplore le silence des associations de défense des droits humains.

**27/01 - Mananjary - La gendarmerie livre un suspect à la foule. Incriminé pour meurtre il a été lynché à mort.** Le suspect était déjà sous la protection de quelques éléments de la brigade de gendarmerie lorsqu'il

leur a été arraché par une horde de villageois, conduite par les maires des deux communes, accompagnés de leurs délégués communaux et de leurs chefs fokontany. Prêts à en découdre avec la gendarmerie, les villageois ont réclamé que le suspect leur soit livré.

**07/01 - Un 4ème député (sur 151) s'est soumis à l'obligation de déclaration de patrimoine. Aucun d'entre eux n'est membre de la plateforme présidentielle PMP.** Le rappel à l'ordre de la HCC n'a pas, pour l'heure produit d'effets. La rencontre prévue entre la HCC et le bureau permanent de l'Assemblée nationale pour tenter de trouver un compromis n'a pas encore pu se tenir. Le président de la HCC préfère accorder un délai supplémentaire aux députés, dans l'attente d'un nouveau projet de loi sur la lutte anti-corruption qui inclurait des sanctions pour les récalcitrants. Les élus continuent à s'opposer à cette obligation, estimant qu'ils ne sont pas logés à la même enseigne que les membres du gouvernement qui sont dispensés de rendre publique leur déclaration. Le Bianco ne semble pas avoir progressé dans ses investigations sur les rumeurs de corruption mettant en cause les élus. Le ministre des Transports, Andriantiana Ulrich, est le seul membre du gouvernement à avoir déposé sa déclaration de patrimoine auprès de la HCC. Les autres l'ont adressé au Bianco.

**24/01 - L'État a décidé de doter les députés de véhicules 4X4 et va y consacrer 12,6 milliards Ar, soit, soit 83 millions par député.** La promesse leur en avait été faite par les membres du bureau permanent. Les concessionnaires sont venus présenter quelques modèles à l'Assemblée nationale. Si des élus veulent acquérir un modèle plus cher, ils devront prendre en charge le surcoût, est-il précisé. Un député explique que s'il veut acheter un V8 qui vaut quelques 200 millions, la différence sera perçue sur son salaire pendant 36 mois. L'attribution des 4X4 aux députés est devenue une stratégie de stabilité politique à Madagascar, note un commentateur, mais l'histoire a déjà montré plusieurs reprises que cette stratégie ne constitue pas une assurance tous risques... La décision est vécue par l'opinion comme un affront au moment où 140.000 personnes ont été victimes du cyclone Chedza. Le budget fait défaut pour la remise en état du réseau routier, fortement dégradé par les intempéries.

**29/01 – La HCC « recadre » les parlementaires. Les députés et leurs familles n'auront pas droit à un passeport diplomatique, décide la Cour,** qui invoque « *la nécessité de se conformer aux conventions et usages internationaux* ». La loi organique portant droits et privilèges inhérents aux fonctions des députés, n'est donc pas conforme à la Constitution. « *Une douche froide pour les députés qui veulent s'octroyer des droits et privilèges hors normes car ils veulent à travers le passeport diplomatique bénéficier d'exemption de droits et taxes et immunités en tout genre* », note *Tribune*. La HCC déclare en outre que les députés ne jouissent pas d'une immunité totale, contrairement aux dispositions qu'ils ont adoptées. Une loi organique ne peut aller au-delà des dispositions constitutionnelles ; or la Constitution permet expressément qu'un député soit poursuivi en dehors des sessions. Elle se borne à prévoir dans cette hypothèse qu'il ne pourra être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau permanent. Les juges constitutionnels rappellent enfin que la Constitution rend obligatoire une déclaration de patrimoine par toutes les personnalités membres des institutions de l'Etat, députés compris, sous peine de déchéance ; il n'est pas dans leurs pouvoirs de limiter la portée des textes en vigueur. La HCC détache également les députés de la protection de l'immunité pour les « *conventions de simple police* ».

Un député affirme que les parlementaires disposent déjà d'un passeport diplomatique qui leur permet de se soustraire à tous les contrôles aux frontières du pays mais que c'est le droit de leurs familles à disposer de ce passeport qui a été refusé par la HCC. Les députés vont rencontrer le Premier ministre pour plaider leur cause.

**13/01 - Les élections de 2015 un test pour l'Etat de droit<sup>2</sup>.** Pour le SeFaFi, la réglementation des questions de financement dans le domaine politique se pose donc de façon cruciale. La loi du 9 septembre 2011 relative aux partis politiques contient des dispositions portant sur le financement des partis. Mais force est de constater qu'elles sont incomplètes et surtout inefficaces, d'autant plus que les rares articles qui s'y rapportent ne prévoient aucune sanction à l'égard des contrevenants. Suite à l'adoption en Conseil des ministres de la recommandation de la CENIT pour la tenue des élections communales le 17 juillet 2015, cette question du financement devra être abordée et solutionnée au plus vite. Focaliser les questions du financement des campagnes sur les partis politiques est la principale faiblesse de la législation. Cette faiblesse de la loi est exploitée par les candidats, souvent non issus de partis politiques et pouvant donc accepter toute contribution sans avoir à rendre le moindre compte. La professionnalisation de la politique prônée dans l'attendu des motifs de la loi sur les partis passe par une réglementation stricte du financement, non seulement des partis, mais aussi et surtout des campagnes électorales. Dans la mesure où on affiche l'ambition d'instaurer un État de droit, pouvoir déterminer l'origine des financements s'avère incontournable. Dans un contexte de réconciliation fragile ou de façade, le SeFaFi espère que les échéances électorales de 2015 donneront l'opportunité

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/30/15/448497/101530347.pdf>



d'améliorer le dialogue et le débat politiques sur l'avenir du pays, d'assainir les conditions d'accès au pouvoir et de ranimer chez les citoyens un semblant d'espoir pour l'avenir. Comme toute la population, le SeFaFi reste sceptique, mais l'espoir ne peut être éradiqué.

**14/01 - Le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, prisonnier politique gracié par le chef de l'Etat, de retour au pays.** L'ancien co-commandant de la FIS, bras armé de la présidence de la Transition et comptant parmi les officiers qui ont facilité manu militari l'ascension au pouvoir d'Andry Rajoelina, est rentré de la Réunion, où il avait évacué en 2012 pour raisons médicales. L'ancien acteur des événements de 2009 a été accueilli à l'aéroport par ses proches et ses amis, mais également par quelques-uns de ses anciennes victimes lors de l'opération menée contre les agents de sécurité de la HCC.

**21/01 - « Lundi noir » du 26 janvier 2009 et tuerie du 7 février 2009 : la lumière n'est toujours pas faite sur ces événements.** Pour *La Nation*, « la présence sur le territoire malgache du colonel Charles Andrianasoavina doit être mise à profit par les acteurs politiques pour en savoir un peu plus sur la genèse de la crise actuelle ». Acteur majeur du coup d'Etat de 2009, il connaît les tenants et les aboutissants de ces affaires sanglantes. Le quotidien appelle de ses vœux une confrontation avec son ancien protégé, Andry Rajoelina. Depuis son séjour dans les hôpitaux réunionnais, Charles Andrianasoavina a apporté des témoignages accablants pour l'ancien président qui nécessiterait de mettre les deux hommes face à face. De par sa position actuelle, ni proche de Ravalomanana ni pro-Rajoelina, sa version des faits n'en revêt que plus d'importance. Six ans après les événements qui ont causé une centaine de morts, rien qu'à Antananarivo, il est sans doute temps de connaître la vérité...

**17/01 - Le général Rakotozafy, ministre de la Défense nationale, annonce qu'il va commencer l'examen des dossiers des militaires amnistiés et graciés** que lui a transmis le ministère de la Justice. Selon la loi d'amnistie, celle-ci « entraîne la réhabilitation professionnelle, le droit à la réintégration, à la reconstitution de carrière ou reclassement de l'intéressé ». La donne pourrait cependant être différente concernant la grâce.

**27/01 - Les opérateurs victimes du « Lundi noir » du 26 janvier 2009 ne sont pas encore dédommés,** dénonce l'association des victimes, contrairement aux opérateurs étrangers qui ont été indemnisés par leurs assurances. À peine le cinquième de ces opérateurs a pu reprendre leurs activités après les pillages. L'association compte 450 adhérents et le montant des pertes était estimé à 39 milliards Ar de l'époque. Bon nombre sont en litige avec les organismes financiers, banques ou institutions de microcrédit pour des crédits non remboursés. Le FFM rappelle que le dédommagement des victimes fait partie du processus de réconciliation nationale. Le « Lundi noir » n'a jamais été jugé, aucune enquête sérieuse n'a été menée, rappelle *La Nation*. La journée avait été marquée par un mouvement de foule dans les rues du centre d'Antananarivo, suivi d'une série de pillage jusqu'à la nuit. Dans ce chaos total, ce ne sont pas seulement les entreprises appartenant à Marc Ravalomanana qui ont été ciblées, mais beaucoup d'autres magasins, ainsi que la radio et la TV nationale. Le bilan fait état d'une centaine de morts.

**30/01 - Les anciens détenus politiques prévoient de tenir meeting.** A l'ordre du jour, leurs dédommagements pour les années passées en prison.

## ► Traite des personnes

**14/01 - Les États-Unis insistent sur la lutte contre la traite de personnes.** Le nouvel ambassadeur, Robert Yamate, a indiqué que son pays est prêt à appuyer la Grande Ile dans la lutte contre la pauvreté, qui conduit les travailleurs à quitter leur pays pour trouver un emploi à l'étranger. « Cette situation laisse certains pays vulnérables à la traite de personnes », a-t-il constaté, tout en appelant une nouvelle fois le gouvernement à s'engager plus activement à lutter contre ce fléau. « Les États-Unis sont des leaders pour faire respecter les lois afin d'éradiquer l'esclavage moderne », a lancé Barack Obama dans un récent discours. « L'adoption d'une nouvelle loi sur la traite de personnes, le mois dernier, et la suspension d'envoi de travailleurs dans les pays à risques sont des signes de cette volonté de l'État », a répondu la ministre des Affaires étrangères.

**17/01 - Koweït-Arabie Saoudite : des domestiques empêchées de rentrer au pays retenues par leurs patrons au terme de leur contrat.** « Beaucoup de femmes malgaches devraient être rentrées au pays l'année dernière mais leurs patrons ne les laissent pas partir », affirme une employée rentrée du Koweït en décembre. Plusieurs pays n'enverraient plus de travailleuses dans les pays du Golfe en raison des mauvais traitements qu'elles subissent, raison pour laquelle les employeurs retiennent leurs employées. Leurs papiers leur ayant été confisqués, elles ne peuvent s'enfuir. Madagascar, qui n'entretient pas de relations diplomatiques avec ces pays, ne peut intervenir. En Arabie Saoudite, il existe cependant une association qui accueille les domestiques victimes de la maltraitance de leurs patrons. Les domestiques rentrées au pays

saines et sauvées se sont regroupées au sein d'une association dénommée «Fitamrif-zo» qui se bat en faveur des compatriotes retenues par leur employeur. En juin, le rapport du Département d'État sur la traite des personnes estimait à environ 4.000 les femmes malgaches domestiques au Liban. Depuis juillet 2012, environ 3.000 seraient au Koweït. De nombreuses autres se sont expatriées en Arabie Saoudite et en Jordanie. Le seul espoir pour «Fitamrif-zo» réside dans l'application de la loi contre la traite des personnes, votée au mois de décembre. Cette loi, dont le décret d'application tarde à sortir, prévoit une protection des victimes de la traite, une répression des auteurs mais surtout la responsabilité de l'État.

## ► Dahalo, lutte contre l'insécurité

**01/01 - La hausse des prix de la viande bovine est due à l'opération « coup d'arrêt ».** Le ministre de l'Élevage, Martin Randriamampionona, souligne que la hausse des prix de la viande bovine dans la capitale depuis quelques semaines est la conséquence de l'efficacité des actions anti-dahalo conduites dans le Sud. « *Les bovidés volés n'arrivent plus dans la capitale et le nombre de têtes abattues a diminué en conséquence* », explique-t-il.

**03/01- Le commandant de la gendarmerie de Tolagnaro :** « *Depuis leur reddition, les dahalo ont renforcé les rangs du comité de défense villageois dans leurs localités respectives. Ils sont aujourd'hui près de 12.000. Leur nouvelle besogne est, certes, ingrate, du fait qu'elle n'est pas rémunérée, n'empêche qu'elle permet de lutter efficacement contre les actes de banditisme et d'instaurer la sécurité* ». Les dahalo repentis sont désormais dénommés « *Tanora Herin'ny Vahoaka* » ou « *Jeunes Forces du Peuple* ». Depuis leur reddition, les vols de bovidés se seraient atténués dans la région Anosy mais le commandant de gendarmerie précise : « *Ces dahalo repentis sont toujours tenus à l'œil. Nous sommes toujours prêts à frapper d'une main de fer, au cas où ils se hasarderaient à revenir à la charge* ». Une aide alimentaire de 30 tonnes de riz vient de leur être accordée par le gouvernement. Nombre d'entre eux vivent dans la précarité et se nourrissent de cueillette. Depuis fin novembre, ils sont huit à avoir succombé à la famine, selon les chiffres relevés par la gendarmerie.

**21/01 - Bilan de l'opération « coup d'arrêt » : des centaines de morts qui interpellent.** *La Nation* rappelle que la Gendarmerie a fait état dans son bilan de 445 dahalo tués, 115 civils et une dizaine de membres des forces de sécurité. 360 attaques de dahalo ont été enregistrées, 25.571 zébus ont été volés, dont 10.755 rendus à leurs propriétaires. Ces opérations se sont déroulées loin de la capitale. Il n'existe que très peu d'image attestant la violence des affrontements. Les médias ont eu rarement l'occasion de diffuser des informations précises sur ces scandales. La crise politique est la principale raison de cette tuerie. Certes, les autres pays d'Afrique connaissent des situations encore plus douloureuses et des situations d'insécurité souvent catastrophiques. Mais un pays paisible comme la Grande Ile ne peut pas admettre des centaines de morts en si peu de temps. Il est grand temps de trouver des solutions durables aux problèmes du pays. Cette situation d'insécurité permanente continuera d'entraver le développement socioéconomique du pays. Ce sont, par la suite, les victimes du système qui alimentent le phénomène d'insécurité, en devenant des dahalo. C'est le cercle vicieux qu'il va falloir briser, conclut le quotidien. La Gendarmerie nationale indique qu'elle doit se préparer à la lutte contre le terrorisme. Des formations seront dispensées par le GIGN français.

**30/01 - « Le kidnapping est devenu une véritable manne financière pour un réseau qui comprend les bandits, des autorités policières et des autorités judiciaires »,** écrit *L'Express*. « *Un Indien, un Chinois, un Français, un Mauricien, un Malgache. Les kidnappings et les meurtres se suivent et se ressemblent sans que les autorités daignent bouger le petit doigt. (...) C'est devenu une banalité. (...) Ce n'est pas la mort d'un grand opérateur du riz<sup>3</sup> qui va émouvoir l'opinion en général et les autorités en particulier. Personne n'est plus à l'abri, aucune nationalité n'est plus épargnée, aucun endroit n'est plus garanti. Il est tout aussi exposé chez soi que dans un hôtel, dans une banque, en ville comme en brousse, dans un taxi-Be, dans un taxi-brousse, dans un hôpital, dans une église, dans une station-service... Même dans un tombeau on n'est plus tranquille. (...) Le kidnapping a ceci de commun avec le trafic de bois de rose qu'on n'épingle que les larbins. Les caïds restent tranquilles dans leur repaire. (...) L'insécurité constitue un paramètre important dans l'établissement du classement d'un pays pour le climat des affaires. Avec le nombre de meurtres par violence armée, le nombre annuel de braquages d'établissements financiers, le nombre annuel de kidnapping de ressortissants étrangers, il est tout à fait normal que Madagascar finisse souvent en tête des battus, loin derrière les autres îles de l'océan Indien* ».

<sup>3</sup> Andry Rakotovao, riche producteur de semences et de paddy, également importateur de riz et grossiste, président de la Plateforme de Concertation de la Filière Riz, ancien candidat aux législatives à Antananarivo Avaradrano, a été sauvagement assassiné dans sa chambre d'hôtel à Moramanga. En 2004, le Marc Ravalomanana avait fait appel à son expertise pour résoudre la crise de riz.

**31/01 - Le consul honoraire de Corée du Sud, Goulam Razaali, enlevé par une escouade de braqueurs.** C'est la deuxième fois que le consul est la cible de ravisseurs. Ce Français d'origine indienne en avait déjà fait les frais il y a quelques années dans les mêmes circonstances. À la tête du groupe Edelec, Goulam Razaali se classe parmi les plus importants opérateurs économiques de la Grande Île.

## ► Liberté de la presse, médias

**08/01 - Timides réactions du pouvoir à l'attentat commis à Paris à l'encontre de *Charlie Hebdo*.** Aucune réaction officielle de la part des autorités, exceptée celle du Premier ministre Roger Kolo qui a réagi à titre plus ou moins personnel, observe *L'Express*, dont l'éditorialiste ajoute : « *cette apathie est peut-être voulue étant donné qu'on voit à travers la tragédie un bon exemple de sanction et d'avertissement pour la presse insolente, la presse importune, la presse irrespectueuse, la presse gênante... Quelque part on applaudit, tout en souhaitant qu'un jour les intégristes musulmans fassent un tour ici pour punir ces diables de journalistes. Cela risque d'ailleurs d'être le cas à défaut de pouvoir traduire les journalistes en justice et de les envoyer en prison. Il suffirait, pour se débarrasser d'un journaliste importun d'envoyer des tueurs à gages et de maquiller le meurtre en banditisme ordinaire. (...) L'équivalent de la liberté d'expression pour les intégristes est la liberté de tuer. Certains y pensent aussi tout bas* ». [A noter cependant que le Président de la République et le Conseil des ministres ont publié - trop tardivement pour certains - un « *communiqué spécial* » condamnant de la manière « *la plus formelle cet acte de violence* »].

Le Conseil de l'Ordre des Journalistes et la Confédération des Médias Indépendants ont condamné fermement l'attentat. *La Gazette* affirme que l'attentat l'a « *touché dans sa chair* ». *Tribune* propose dans son édito une série de caricatures en solidarité avec l'hebdo satyrique. La COI a exprimé « *sa profonde émotion et son indignation* ».

**12/01 - L'islamisme radical menace-t-il de s'implanter à Madagascar ? , s'interroge l'éditorialiste de *Tribune*.** « *Pour un journal malgache comme Madagascar-Tribune.com, se poser des questions sur ce qui se passe en France, c'est bien. Se poser des questions sur ce qui se passe à Madagascar, c'est mieux. Quand on voit la progression de l'Islam dans certaines villes de notre pays, quelquefois avec le prosélytisme de méthodes pernicieuses sous couvert d'action humanitaire envers les couches défavorisées, on peut se demander si l'État malgache a la volonté et les moyens de surveiller pour que tout ceci reste religieux ou humanitaire, et ne serve pas à terme de vivier pour apprentis djihadistes, en liens avec les organisations du terrorisme international. Porosité des frontières, corruption de la justice et des forces de l'ordre, absence d'éthique des politiciens qui ne rechigneraient pas devant quelques pétrodollars : n'est-ce pas un contexte favorable si un jour les barbares se mettaient en tête d'appliquer localement des fatwas émises ailleurs ? Poser la question ne signifie certainement pas souhaiter qu'il en soit ainsi, mais refuser de se la poser risque aussi d'amener à d'amers constats plus tard* ».

## ÉCONOMIE - SOCIAL

### ► Environnement, calamités

**15/01 - Lutte anti-acridienne : 7 millions de dollars à trouver impérativement avant mi-février. Le programme triennal risque de s'interrompre faute de financement.** Un risque d'invasion de criquets pouvant couvrir tout le territoire national est à craindre. La FAO menace d'arrêter la lutte par voie aérienne si l'on ne trouve pas rapidement un financement. « *Le fonds disponible ne suffit plus pour couvrir l'ensemble des activités de la seconde campagne car il faut, rappelons-le, un programme de trois ans pour atteindre la situation acridienne de rémission* ». 600.000 ha sont à traiter d'ici septembre. Près de 1,2 million d'ha infestés ont été traités lors de la première année de campagne. « *Un retour à une situation similaire à 2012, avec une extension de l'invasion vers d'autres régions, est à craindre. Ce qui pourrait engendrer une menace pour la sécurité alimentaire, voire même la famine dans tout Madagascar* », fait savoir le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du développement rural.

**23/01 - La FAO lance un appel d'urgence pour financer la lutte anti-acridienne. Les besoins sont estimés à 10,6 millions de dollars.** Selon l'organisation, jusqu'à 40% des cultures des régions du Sud sont menacées par la crise acridienne. Plus des trois quarts de la population des régions Atsimo-Andrefana et Androy sont en effet confrontés à l'insécurité alimentaire, qui s'est aggravée par rapport à l'année précédente en raison de la forte diminution de la production de maïs et de manioc, alors que la production de riz est également inférieure à la normale. La résurgence du fléau pose un défi majeur à la sécurité alimentaire de 13 millions de personnes.

**30/01 - La tempête tropicale *Chedza* frappe Madagascar de plein fouet.** Les dommages sur son passage sont considérables. Plus que les vents forts, ce sont surtout les pluies diluviennes qui causent des dégâts.

Des routes sont coupées, des régions entières isolées. Des digues, le long des rivières, se sont rompues. Des rizières et des champs de cultures sont sous l'eau et des glissements de terrain sont à déplorer. A Antananarivo, des maisons se sont même effondrées faisant plusieurs morts. D'après les derniers bilans, au moins 156.000 personnes ont été sinistrées, dont près de 50.000 dans la capitale suite aux inondations. On dénombre 54.000 déplacés. 10 régions ont été impactées. On avance le nombre de 69 décès et 9 disparus. Les dommages matériels sont très importants, aussi bien pour les particuliers que pour les infrastructures publiques. Le gouvernement arrive péniblement à répondre aux besoins de la population, les mécanismes post-catastrophe en place s'avèrent impuissants. Les Nations unies ont lancé un appel aux dons pour les sinistrés et le PAM a débloqué une aide alimentaire d'urgence pour 15.000 personnes. Un appel a été lancé à la communauté internationale. L'agriculture est l'un des secteurs les plus touchés. 25% des cultures rizicoles seraient détruites. Les autorités ne sont cependant pas trop alarmistes : les cultures de contre-saison peuvent largement pallier la diminution provisoire de la production locale et cette année la production rizicole a augmenté de 15%. Grâce à la production de l'année précédente, les stocks en réserve offrent un trésor de guerre pour 2015, estiment-elles.

L'aide aux sinistrés est le théâtre d'une sourde compétition entre le HVM et la mouvance Ravalomanana dans la perspective des élections communales du mois de juillet. Les proches de l'ancien président privilégient les actions conduites dans les quartiers de la capitale, où ils envisagent d'engager Lalao Ravalomanana dans la course à la mairie.

**22/01 - Sécheresse et famine dans le Grand Sud** : dans quatre communes du district de Bekily, on dénombre plus de 37.000 personnes souffrant de famine en raison de manque de précipitations.

## ► Ressources minières et pétrolières

**12/01 - Le projet Ambatovy relèvera son niveau de production** pour atteindre à partir de mi-2015 un rythme annuel de production de 54.000 tonnes de nickel, soit environ 90% de sa capacité nominale. En décembre, la production a été de 3.254 tonnes de nickel et de 189 tonnes de cobalt.

**12/01 - Madagascar Oil dans l'attente de l'approbation du plan de développement de Tsimiroro. La compagnie pourra quitter dans les prochains mois la phase d'exploration pour aborder la phase d'exploitation.** Elle obtiendra alors un titre minier d'exploitation pour une durée de 25 ans. À partir de la déclaration de commercialité effectuée en mai 2014, Madagascar Oil a disposé d'une période de 180 jours pour déposer son plan de développement du bloc 3104 de Tsimiroro. Elle a soumis ce plan à l'OMNIS le 27 octobre. Une fois le titre d'exploitation en main, la compagnie entend débiter les activités prévues pour la première phase du développement du site. Il s'agit, entre autres, du lancement des procédures de passation de marchés et d'importation des différents matériels et équipements requis par les travaux de développement. Il est prévu que les forages des puits de développement pour la phase I débutent au deuxième semestre 2015, pour un total de 450 puits à forer jusqu'en 2018. La compagnie va renforcer la sécurisation du financement à travers une recherche de fonds potentiels de 50 millions de dollars.

## ► Trafic de bois précieux

**05/01 - La version rectifiée du plan nationale de lutte contre les trafics de bois de rose a été adressée à la Cites à Genève le 31 décembre.** Son contenu n'a pas été révélé. Le premier plan, adressé mi-2014 avait été rejeté. Plusieurs partenaires de la Grande Ile attendraient l'acceptation de ce plan avant de décider du décaissement des aides et financements annoncés.

**Des hélicoptères et des vedettes rapides d'interception sont désormais engagés dans la lutte contre le trafic de bois de rose.** Ces nouveaux moyens de surveillance mobilisent sur le terrain militaires, policiers et gendarmes regroupés au sein d'unités mixtes.

**08/01 - Blanchiment d'argent à travers la filière vanille.** Dans le jargon de la filière vanille, cela s'appelle « *lariga* ». Il s'agit d'achats de vanille pratiqués par des trafiquants de bois de rose en région SAVA. Dans l'objectif de blanchir des fonds issus du trafic de bois de rose, ces malfaiteurs s'introduisent sur le marché de la vanille et n'hésitent pas à procéder à des achats de produits qui ne répondent pas aux normes de qualité, à des prix attractifs pour les planteurs et les collecteurs. Des pratiques qui ne sont pas sans conséquences néfastes sur l'ensemble de la filière.

**13/01 - Dans l'attente de la validation du plan présenté à la Cites, les trafiquants s'activent.** « *Une fois validé, les opérations d'inventaire, de saisie et d'assainissement seront lancées. Les trafiquants veulent éviter que les rondins de bois arrivent dans les mains de l'État, d'où ces tentatives* », explique une source qui

affirme que des embarquements ont été observés à Mananara Nord. Une centaine de dockers se seraient rendus sur place pour participer à l'opération qui aurait duré 3 heures.

**Deux cargos côtiers chargés de 86 tonnes de palissandre ont été arraisonnés par la direction régionale de l'Environnement, de l'écologie et des forêts de Mahajanga.** Les premiers éléments de l'enquête révèlent que leur cargaison proviendrait de Besalampy. Un troisième boutre qui transportait des marchandises identiques s'est échoué en raison du mauvais temps. Les bois qu'il transportait ont disparu.

**27/01 - Un bateau trafiquant chinois intercepté grâce à la coopération de la Gendarmerie et des employés du ministère de l'Environnement.** Soupçonné de s'adonner à des trafics de bois de rose dans le cap Masoala, un bateau chinois équipé de deux grues, pouvant transporter une charge de près de 250 tonnes, arraisonné à Maroantsetra, est arrivé au port de Toamasina. Son équipage indique qu'il s'agit d'un bateau de pêche, bien que ni filet ni chambre froide n'aient été retrouvés à bord. Ses papiers seraient de surcroît douteux. 18 Chinois sont entendus par la justice. Un second bateau suspect, parti de Nosy Be, est sous surveillance. Depuis 3 mois, le ministère de l'Environnement affirme qu'il est parvenu à saisir 10.000 rondins de bois de rose illicites et faire échouer plusieurs tentatives d'embarquement. L'AVG affirme qu'au moins 40% des stocks saisis entreposés à Mananara Nord sont déjà partis. Jusqu'ici, à part les stocks officiellement saisis par l'État et qui sont déjà sérieusement entamés illégalement, le volume des stocks disséminés aussi bien chez les opérateurs que dans la nature demeure inconnu. Aucun véritable inventaire n'a été réalisé. L'ambassade de Chine dément que ce navire ait pu transporter des marchandises illicites. Devant accoster à Maurice, il se serait retrouvé sur les côtes malgaches par suite de la récente tempête tropicale.

**26/01 - Sur la piste des mafias du crime écologique ou « écocide ».** *Le Monde* a publié le premier volet d'une série de cinq reportages qui racontent une nouvelle forme de délinquance désormais prisée par les réseaux mafieux : la criminalité environnementale. Ce projet éditorial, lancé voilà deux ans avec le soutien du « *European Journalism Centre* », porte le nom d'« *écocide* » car tous ces trafics illicites conduisent à la destruction massive de la faune comme de la flore. Un crime contre la nature. Originalité de la démarche, les journalistes du *Monde* ont travaillé en étroite collaboration avec une équipe de juristes internationaux – chercheurs, juges, avocats – pilotée par un professeur de droit à l'université de Versailles, qui a théorisé le concept d'écocide. Le 1er article s'intitule : « *Bolabola, le bois qui saigne* »<sup>4</sup>.

Selon *Le Monde*, le bois de rose coupé dans l'aire protégée de Masoala, la plus grande de la Grande Ile, déclarée en péril par l'Unesco depuis 2010, passe d'abord par un village de 1.800 personnes. Il est ensuite embarqué sur des cargos étrangers stationnés au large, à plus de 5 heures de pirogue. Tous les jours, des stocks de bois de rose sortent du territoire dans cette région à destination de la Chine au vu et au su des autorités locales, impuissantes face à ce phénomène. Aucun des commanditaires du trafic n'est jamais visible, sauf quelques commissionnaires venus acheter le bois de rose aux villageois. Nombre de villages de la région seraient concernés, faisant vivre près de 100.000 personnes. « *Les forçats du trafic de bois de rose ne deviennent jamais riches. Juste un peu moins pauvres* », témoigne la journaliste. Un rondin de 120 kg se vend 300.000 Ar [100 euros] dans les villages. La garde d'un stock est payée 25.000 Ar par jour, le transport du lieu de coupe à la rivière 15.000 Ar. Chaque pièce embarquée sur les bateaux au large rapporte 40.000 Ar. Avant de parvenir en Chine, les bois passent par Zanzibar, le Kenya et Hong-Kong. Les importateurs seraient principalement des chinois implantés dans la ville de Xianyou, célèbre pour ses usines de fabrication de meubles en bois précieux. Les transactions se font par le biais de nombreux intermédiaires. « *En 2013, le chiffre d'affaires des 4.000 usines et boutiques de meubles de Xianyou, s'est élevé à 4,2 milliards d'euros* », d'après *Le Monde*. Le bois de rose de la Grande Ile y est pour beaucoup. « *Madagascar continue de sombrer dans la pauvreté, rongée par la corruption et la cupidité d'une minorité qui a fait du pillage des ressources naturelles l'instrument de son enrichissement* », se désole l'auteure de l'enquête.

**28/01 - Le nouveau chef du gouvernement, Jean Ravelonarivo, particulièrement sévère à propos de l'implication de ministres dans le trafic de bois de rose :** « *aucun membre du gouvernement ne devra plus être cité ou soupçonné d'être impliqué dans les affaires de trafic de bois de rose* », déclare-t-il lors de sa première rencontre avec les nouveaux ministres. Réponse du nouveau ministre de l'Environnement, des forêts, de l'écologie et de la mer Beboarimisa Ralava, réaliste : « *on ne peut pas donner de garantie ferme qu'il n'y aura plus de trafic de bois de rose, ce que nous pouvons faire c'est de faire diminuer largement le trafic* ». Ancien directeur exécutif de la Fondation pour les Aires protégées et la biodiversité de Madagascar, et ancien membre actif du comité de pilotage de la lutte contre le trafic de bois précieux du temps de l'ancien

<sup>4</sup> [http://www.lemonde.fr/planete/visuel/2015/01/24/ecocide-episode-1-le-bois-qui-saigne\\_4527270\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/visuel/2015/01/24/ecocide-episode-1-le-bois-qui-saigne_4527270_3244.html)

<http://www.franceinter.fr/emission-grands-reporters-bolabola-larbre-qui-saigne>

Premier ministre Omer Beriziky, il parle en connaissance de cause. L'ambassadeur d'Allemagne déclare mettre tous ses espoirs dans le nouveau titulaire du poste.

**30/01 - Le gouvernement mauricien reprend le marquage des rondins de bois de rose découverts dans six conteneurs saisis dans ce pays en 2011.** « L'avenir de ces rondins saisis sera discuté avec les autorités malgaches », a annoncé Beboarimisa Ralava, ministre de l'Environnement, de l'écologie, des mers et des forêts.

## ► Bailleurs de fonds, coopération économique, Agoa

**05/1 - La recrudescence de délestages pourrait compromettre le redémarrage des entreprises franches bénéficiaires de l'Agoa.** La création d'au moins 200.000 emplois directs dépend de l'amélioration de la situation. Une vingtaine d'entreprises franches sur une cinquantaine ont déjà manifesté leur intérêt à bénéficier du régime préférentiel spécial vers le marché américain. Sept ont obtenu leur accréditation.

**21/01 - L'éligibilité Agoa refusée à trois entreprises qui ne remplissent pas les conditions relatives à la sécurité sociale, à l'hygiène et au respect de l'environnement.** L'application du salaire minimum selon la législation en vigueur est également requise. Des contrôles sont effectués par le comité interministériel de l'Agoa mais le ministère de la Fonction publique avoue qu'il manque de moyens. Compte tenu du nombre insuffisant d'inspecteurs de travail, certaines entreprises échappent aux contrôles. Madagascar ne dispose que de 155 inspecteurs, un ratio très inférieur à la norme internationale. Une vingtaine d'entreprises ont demandé un agrément à ce jour, 10 l'ont déjà obtenu.

**08/01 - Les appuis financiers alloués par L'UE (65 millions d'euros) et la Banque mondiale (45 millions de dollars) décaissés fin décembre.** Selon le directeur général du Trésor, les aides budgétaires provenant de la BAD et de la France sont attendues pour bientôt. Elles feront partie des recettes de l'État et pourront être mobilisées à partir de cette année.

**12/01 - Selon la Banque mondiale, un élan commence à se faire sentir.** Coralie Gevers, responsable des Opérations de la Banque pour Madagascar, estime qu'il n'est pas facile pour le pouvoir de se relancer après une longue période de crise et de transition. Selon ses dires, les attentes vis-à-vis du gouvernement sont parfois excessives et ne tiennent pas compte de la réalité de la situation. Elle souligne que des projets sont en cours d'étude avec la Banque dans de nombreux secteurs. Si un remaniement ministériel devait intervenir, la Banque espère qu'il n'entravera pas l'élan qui commence à se faire sentir, même si la reprise économique n'est pas encore au rendez-vous.

**19/01 - Le FMI examine la performance économique de Madagascar et pointe les défis à relever<sup>5</sup>.** Pour l'institution, Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un environnement fragile en raison de l'instabilité politique, de la faiblesse des institutions et de la gouvernance qui ont érodé les bases d'une croissance économique solide. « Depuis la crise politique de 2009, la croissance économique a été lente et les services sociaux, y compris les soins de santé de base et l'enseignement primaire, se sont détériorés », déclare le conseil d'administration. Néanmoins, les premiers signes d'une reprise se font jour, avec une croissance estimée pour cette année à 3% et une inflation à moins de 7%. L'augmentation des exportations de minéraux et la diminution des besoins d'importations alimentaires constituent des signaux positifs. Le FMI note que des mesures ont été prises pour consolider les finances de la Jirama et renforcer la gestion des finances publiques. Les administrateurs invitent le gouvernement à accélérer les réformes économiques et structurelles pour libérer l'important potentiel du pays et augmenter le niveau et l'efficacité des dépenses publiques pro-croissance/pro-pauvres. Le FMI note une possibilité pour le pays de faire appel à des emprunts extérieurs mais il exhorte les autorités à rester prudentes dans le recours à ce moyen de financement. Le FMI n'a pas oublié ses recommandations classiques comme l'augmentation de la pression fiscale et l'arrêt des subventions diverses (Jirama, prix du pétrole à la pompe...). Théoriquement, Madagascar n'est plus sous programme du FMI. La période de Facilité de crédit rapide (FCR) s'étant achevée fin 2014, le pays se trouve dans une sorte de phase transitoire. Ce qui pourrait avoir des impacts majeurs sur le déblocage de nouvelles aides internationales. Des discussions dans le cadre de l'avènement d'un nouveau programme baptisé Facilité élargie de crédit (FEC) devraient débuter prochainement. Une nouvelle mission du FMI est attendue à cet effet. Dans une interview donnée à *L'Express*, le représentant résident du FMI, Patrick Imam, donne des détails sur les réformes que Madagascar a l'obligation d'entreprendre s'il veut bénéficier d'un programme avec le Fonds. Il pointe notamment du doigt la charge que représente pour le Trésor la situation financière catastrophique de la Jirama et d'Air Madagascar<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Chaque pays membre du FMI a l'obligation de se soumettre, tous les ans, à une consultation annuelle relative à l'article IV. Or, pour le cas de Madagascar, il n'y a pas eu de consultation depuis 2007 en raison de la crise et vu le contexte de la Transition.

<sup>6</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/67/50/448497/101739007.pdf>

**27/01 – L'Inde s'engage à assurer le transfert de technologie et de compétences en vue de contribuer au développement de Madagascar**, annonce l'ambassadeur, qui met l'accent sur la coopération dans le domaine de la formation, avec le développement de l'enseignement en ligne et l'attribution de bourses d'étude. La télémédecine est également l'un des domaines prometteurs de la coopération entre les deux pays.

**29/01 - La Coopération Allemande au Développement (GIZ) renouvelle son engagement dans la protection de l'environnement.** 12 millions d'euros seront consacrés durant deux ans à un programme d'appui à la gestion de l'environnement et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Cet objectif a été justifié par les impacts de la crise politique de ces cinq dernières années, sur la protection de la biodiversité. « *Certaines communautés locales ne croient plus à la protection de l'environnement, à cause de l'ampleur du trafic de bois précieux. Nous devrions ainsi faire un pas en arrière, pour motiver une fois de plus les gens à croire en la valeur de la biodiversité. L'augmentation du taux de pauvreté incite aussi les gens à piller davantage les ressources naturelles* », confie un acteur du secteur. Ce programme est constitué de quatre volets : augmentation des revenus de la population dans les zones d'intervention, entre autres, les régions Diana, Boeny et Atsimo Andrefana, diffusion et professionnalisation de la chaîne de valeur pour l'énergie en biomasse, renforcement du cadre politique, institutionnel et juridique, pour l'utilisation durable des ressources naturelles ainsi que l'intégration de la durabilité écologique et sociale dans l'exploitation minière artisanale.

**30/01 - 112 millions de dollars sur 3 ans pour lutter contre trois maladies : Sida, tuberculose et paludisme.** Christine Bellas Cabane, représentant des bailleurs prévient que l'obtention de ces aides ne sera pas facile. La Grande Ile devra au préalable s'engager régler 5% de cette somme. Les bailleurs s'engagent à être plus attentifs aux conditions de réalisation des actions.

## ► Tensions sociales, menaces de déstabilisation

**05/01 - Délestage à Toamasina : vive tension après une seconde victime.** Mamisoa Daniel Andriant-salama, 42 ans, responsable au niveau du quartier de Tanambao V, ancien journaliste de la RTA, a succombé à l'hôpital après une arrestation effectuée par les éléments des forces de l'ordre. Durant la nuit de la Saint Sylvestre, le délestage avait repris de plus belle après qu'un transformateur ait été foudroyé. Des habitants ont commencé à manifester en construisant un barrage avec des pneus. Les forces de l'ordre, appuyées par les éléments d'élite de la Gendarmerie, sont intervenues avec célérité. Des arrestations ont été effectuées, dont celle de l'ancien journaliste. Les versions diffèrent sur ce qui est survenu à l'intéressé après son interpellation. Le corps aurait été déposé au petit matin à la morgue de l'hôpital après un tabassage fatal mais la gendarmerie réfute cette version, admettant seulement une arrestation « *musclée* ». Selon une source auprès de l'hôpital, le manifestant serait arrivé ivre au service des urgences. Les forces de l'ordre quadrillent la ville et protègent les locaux de la Jirama. La population redoute des règlements de compte. Pour tenter d'apaiser les esprits, il a été décidé que les délestages tournants épargneraient plus largement les quartiers populaires. Gendarmes et policiers se rejettent publiquement la responsabilité des troubles qui ont fait deux morts et de nombreux blessés.

**Pour La Nation, « les manifestations du public sont incontournables quand l'Etat est défaillant et se rend impuissant à changer le quotidien de la population. Mais la violence et la torture ne constituent pas une réponse valable et légale aux manifestations de mécontentement. (...) Madagascar fait partie des pays ayant ratifié la Convention internationale contre la torture. La Grande Ile a ratifié le traité le 13 décembre 2005. Le traité qui était entré en vigueur le 26 juin 1987. (...) Il existe ensuite une loi censée mettre en application cette ratification. (...) Il s'agit de la loi du 25 juin 2008. Mais tout cela, aux yeux des membres des forces de l'ordre, n'a aucune signification. Ici, on bat les inculpés à tout va. Certains y trouvent la mort. (...) Les membres des forces de sécurité doivent apprendre à maintenir l'ordre sans tuer. C'est leur métier ».**

**La Gazette écrit : « notre gendarmerie nationale a une réputation et surtout une tradition de brutalité. (...) Les enquêtes (ou même les séjours) dans une brigade de gendarmerie sont souvent assorties du fameux « encaissement », coups et brutalités destinés à provoquer des aveux. Dans notre longue pratique du journalisme, nous avons eu affaire à des familles dont les plaintes se rapportaient à un parent dans le Sud, adossé à un arbre par des gendarmes et fusillé sans autre forme de procès. Lors de la récente opération « Coup d'arrêt » engagée dans le Sud, le légendaire reporter Latimer Rangers a rapporté plusieurs cas de brutalité perpétré par des gendarmes « imbus de leurs personnes et sûrs de toute impunité ». Récemment à Morondava puis à Toamasina, les gendarmes ont tiré, tué et blessé sans que les plus hautes autorités s'en émeuvent. (...) Les pratiques qui sont de mise dans les authentiques démocraties doivent aussi être appli-**

quées chez nous. (...) Ceux qui tuent ou blessent, y compris les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, doivent en rendre compte devant la justice. Une certaine culture qui combat l'impunité doit être implantée chez nous, et elle doit concerner en premier lieu les forces de l'ordre ».

**07/01 - Des étudiants de l'université d'Antananarivo manifestent sur la voie publique contre les délestages.** Ils protestent également contre le transfert dans la capitale d'un étudiant de Toamasina interpellé dans le cadre des émeutes qui ont frappé le Grand Port en raison des délestages.

**08/01 - Berija Ravelomanantsoa, président du conseil étudiant de l'université d'Antananarivo, arrêté par les forces de l'ordre à son domicile, à l'aube.** Principal leader des dernières contestations étudiantes, il est parmi ceux qui ont rencontré le Premier ministre pour faire part de leurs revendications portant sur les bourses et les délestages. Selon un témoignage, il aurait été violenté et les forces de l'ordre auraient jeté des sachets de stupéfiants sur ses meubles pour pouvoir l'accuser de trafic de drogue. « *Ceux qui sont venus l'arrêter n'avaient pas de mandat d'arrêt* », affirme sa compagne. Placé en garde à vue, il est accusé de détention de cannabis et d'association de malfaiteurs. Un ultimatum a été lancé pour exiger sa libération. Les forces de l'ordre ont annoncé que d'autres arrestations pourraient avoir lieu en fonction de l'évolution de l'enquête. La gendarmerie considérerait que le leader étudiant est un agitateur dangereux. Son arrestation, dans la conjoncture actuelle, prend donc un tour politique. Selon *Midi*, plusieurs personnalités civiles et militaires sont dans le collimateur des forces de l'ordre. C'est le cas notamment d'un ancien officier de la FIS, qui a reçu une convocation de la gendarmerie. Son numéro de téléphone, ainsi que ceux de plusieurs hommes politiques d'opposition et de quelques journalistes, figurait dans la liste des derniers appels reçus par le leader étudiant, dont le portable a été saisi.

**09/01 - Inculpé de « tentative de coup d'Etat », Berija Ravelomanantsoa placé sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiafahy.** Sa compagne aurait également été arrêtée. Selon l'avocat, Me Maka, « *la nature et la gravité du chef d'inculpation sont la raison de cette détention préventive* ». Le leader étudiant encoure une condamnation à perpétuité. Le fait que des messages compromettants aient été échangés avec un ancien haut responsable du régime transitoire aurait motivé les enquêteurs à invoquer l'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. L'un des responsables d'associations d'étudiants reconnaît avoir entretenu des contacts avec d'anciens responsables de la Transition qui auraient fait pression pour que les étudiants soutiennent la candidature présidentielle de Hery Rajaonarimampianina. Les étudiants parlent de provocation et se mobilisent pour exiger la libération de leur leader. « *Nous ne faisons que revendiquer nos droits mais si le pouvoir veut avoir un aperçu de ce qu'est une déstabilisation, on peut lui en donner* », lancent des étudiants. Pour le très médiatique avocat Willy Razafinjato, dit Me Olala, l'étudiant peut être considéré comme un nouveau prisonnier politique. Dans le discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux, le Président de la République a indiqué que les actes de déstabilisation sont intolérables et que l'Etat prendra des mesures pour y faire face. Selon le général Florens Rakotomahanina, des preuves accablantes ont été trouvées pour justifier l'inculpation de Berija, ainsi que sa détention à Tsiafahy. Hajo Andrianainarivelo, président du parti VPM-MMM et ex-candidat à la présidence, note que les droits de l'homme, tant vantés par les dirigeants, doivent être mis en pratique. L'emprisonnement d'un leader d'étudiant contredit leurs généreuses déclarations. Des étudiants de l'université ont fait irruption au CCI Ivato durant le sommet des « *Cinq* » qui s'y déroule. Ils ont exigé la libération de leur leader Berija Ravelomanantsoa, sans pouvoir pénétrer dans les locaux.

**12/01 - Actes de déstabilisation : deux ex-ministres de la Transition, un général, un officier supérieur de gendarmerie et trois patrons de presse sont dans le collimateur.** Soupçonnés de fomenter des actes visant à renverser le pouvoir, des membres de cette petite cellule sont, depuis quelques jours, tenus à l'œil par des éléments des forces de l'ordre en tenue civile. La menace est prise très au sérieux dans les sphères du pouvoir. Les camps militaires ont été mis en alerte. Certaines des personnalités sous surveillance militaire auraient déjà fait l'objet de convocation. Les personnalités soupçonnées de fomenter ces actes de déstabilisation auraient tenu des réunions secrètes dans des lieux différents pour échapper à la surveillance. Le meneur de mouvements étudiants, Berija Ravelomanantsoa, serait le maillon le plus vulnérable de cette cellule.

**16/01 - Jetés en prison pour tentative de coup d'État, les deux étudiants Berija Ravelomanantsoa et Sambahita, son condisciple étudiant de Toamasina, ont été jugés en correctionnelle.** « *L'ancien président de la Transition Andry Rajoelina devrait lui aussi comparaître si le pouvoir le craint tant et le soupçonne de fomenter un coup d'État. Il est déplorable de s'attaquer aux plus faibles* », a soulevé Me Willy Razafinjato lors de sa plaidoirie. La défense a expliqué que Berija avait soutenu Hery Rajaonarimampianina au moment de la présidentielle, à la demande d'Andry Rajoelina. En contrepartie, il aurait obtenu des assurances concernant l'amélioration des conditions de vie des universitaires et la hausse des bourses d'étude. Constatant que ces promesses n'avaient pas été tenues, les sympathisants de Berija se seraient retournés contre lui et lui auraient lancé des menaces de mort. C'est alors qu'il a commencé à faire part de la situation



à des politiciens de l'opposition avec qui il aurait conclu un accord. Outre la poursuite pour atteinte à la sûreté de l'État visant les deux prévenus, Berija est inculpé pour détention de drogue et attroupement sans autorisation. Le verdict a été reporté. La demande de libération provisoire a été rejetée, de même que le transfert des prévenus à la prison d'Antanimora dont les conditions de détention auraient été plus satisfaisantes.

**20/01 - Des partisans de Berija ont brûlé des pneus et bloqué la circulation dans un quartier de la capitale.** Les forces de l'ordre sont intervenues à coups de gaz lacrymogène pour les disperser. Les manifestants ont menacé d'intensifier leur manifestation.

Des étudiants de tout part (Antananarivo, Mahajanga, Toamasina) menacent de faire la grève si Berija n'est pas relaxé.

**L'ancien ministre des Télécommunications de la Transition, Augustin Andriamananoro, soupçonné de fomenter des actes de déstabilisation, convoqué par la Gendarmerie.** Il venait d'être désigné vice-président du Mapar pour la province d'Antananarivo. Il a nié les accusations lancées à son encontre. Le ministre de la Sécurité publique du gouvernement démissionnaire, Blaise Ramdibisoa, affirme avoir eu connaissance de l'existence d'un projet de déstabilisation qui devait être exécuté le 15 janvier.

**30/01 - Les deux meneurs de grève Berija et Sambahita recouvrent enfin la liberté après avoir été jugés une seconde fois.** Berija a été condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis assortis d'une amende pour organisation d'une manifestation non autorisée et détention de drogue. Il a été acquitté au bénéfice du doute pour son inculpation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. L'étudiant a passé 20 jours de détention préventive à la maison de force de Tsiafahy et la liberté provisoire lui a été refusée à deux reprises. Son condisciple Sambahita, étudiant à l'université de Toamasina, a été acquitté purement et simplement pour les mêmes chefs d'inculpation. Arrêté dans la capitale de Betsimisaraka pour des émeutes contre le délestage, il avait été transféré à Antananarivo puis placé sous mandat de dépôt à Antanimora, après une longue mise en garde à vue. Jugés le 15 janvier, les deux universitaires devaient être fixés sur leur sort une semaine plus tard. Faute de pièces à conviction, la cour avait décidé que leur procès serait à refaire. Les avocats des deux prévenus ont annoncé qu'ils vont faire appel.

**06/01 - Mauvaise gestion de la Jirama : l'ex-DG et des anciens ministres font l'objet d'enquêtes par le Bianco depuis novembre.** Les investigations sont étendues à des cadres de la société ainsi qu'à des employés du ministère de l'Énergie. L'enquête porte notamment sur les contrats conclus par la Jirama avec ses fournisseurs de pièces de rechange, de carburants et d'énergie ainsi qu'avec les opérateurs effectuant des locations de groupes. Le secrétaire général du ministère, Olga Rasamimanana, demande que l'Inspection Générale de l'État effectue également des contrôles portant sur l'utilisation des subventions allouées par l'État pour soutenir financièrement la Jirama. « *Ces subventions s'élèvent à 3 millions d'euros, un chiffre scandaleux* », a déclaré récemment l'ambassadeur de l'UE. Par ailleurs, les procédures de passation de marchés réalisées par la Jirama s'avèrent douteuses, sans appels d'offre. Des travaux d'installation de groupes complémentaires ont connu des retards inexplicables alors que le financement était débloqué, laissant supposer l'existence de malversations. « *Une fois les enquêtes bouclées, nous allons transmettre les dossiers à la Justice* », affirme le Bianco. *Midi* fait remarquer que tout comme les citoyens, les bailleurs de fonds suivent de près cet assainissement de la Jirama.

**Raccordement à l'électricité : Madagascar en dernière position, selon la Banque mondiale.** La Grande Ile, qui occupait déjà l'avant-dernière place l'an passé, a reculée à la 189<sup>ème</sup> et dernière place. Les procédures de raccordement sont particulièrement lourdes et longues, révèlent les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du rapport Doing Business 2015.

**09/01 - Affaire Sucoma Morondava - Tirs des militaires sur un enfant et vol de 10 tonnes d'engrais.** L'atmosphère semble encore délétère à Morondava, après les émeutes meurtrières et les pillages survenus à la société sucrière en décembre. Des militaires du 1<sup>er</sup> RFI, envoyés sur place pour rétablir la sécurité, ont ouvert le feu, blessant par balle une fillette qui se trouvait chez elle. C'est un vol d'équipements de la Sucoma qui a provoqué la « *bavure* ». Un important cambriolage a également eu lieu dans l'entrepôt d'engrais de la firme sucrière, pourtant surveillé par des militaires du détachement autonome de sécurité.

## ► Divers

**05/01 - Gouvernance des finances publiques : « L'État de Transition s'est absent », selon le Club Développement et Éthique (CDE).** Si les aides budgétaires n'affluent pas et tardent à être débloquentes, c'est parce que les dirigeants n'inspirent pas réellement confiance. L'État n'a pas respecté les fondements même de la bonne gouvernance financière en passant l'éponge sur près d'une cinquantaine de comptes de dépôt. Il s'est arrogé le droit de contrôle et le droit de juger ses propres comptes en se passant de la Cour des Comptes et en ignorant l'autorité et les compétences de l'Assemblée nationale. Or, de l'avis du CDE,

l'une des principales conditionnalités des aides budgétaires est le respect de la bonne gouvernance des finances publiques. En réponse à la question de savoir si le pouvoir doit être sanctionné pour la mauvaise gestion du régime de transition, le CDE fait comprendre que le principe de continuité de l'État demeure. Le ministre des Finances de l'époque n'était autre que l'actuel chef de l'Etat, mais la Loi de Finances 2014 prévoit une amnistie pour toutes les manipulations financières de la période. Des sommes considérables auraient transité de manière illégale sur ces comptes de dépôt durant la Transition.

**06/01 - Emigration : les États-Unis s'ouvrent aux travailleurs malgaches.** Madagascar fait partie depuis cette année des 68 pays éligibles un programme offrant des visas de travail spéciaux pour occuper des emplois saisonniers d'une durée maximale de un an, prolongeable jusqu'à 3 ans si l'emploi occupé ne peut être pourvu par des travailleurs ou des chômeurs américains. « *Le programme de visa H2 offre d'énormes occasions aux Malgaches de voyager aux États-Unis afin d'obtenir une expérience professionnelle probante qu'ils apporteront au pays dans le domaine du développement* », explique Stephen Anderson, chargé d'affaires au sein de l'ambassade. Madagascar deviendra ainsi l'un des trois pays africains, avec l'Afrique du Sud et l'Éthiopie, à être éligible à ce programme.

**06/01 - D'après les études de la Banque mondiale, Madagascar est classé 157ème sur 162 pays pour le revenu mensuel moyen, soit 35,8 dollars en 2012.** Plus mal classés que Madagascar : l'Éthiopie, la Libéria, le Niger, le Malawi et le Burundi. En termes de Revenu National Brut, Madagascar s'affiche comme le 8ème pays le plus pauvre du monde selon le rapport de la CNUCED sur les Pays les moins avancés, avec 440 dollars de RNB par habitant.

**07/01 - Madagascar accumule les mauvaises notes des classements dressés par les agences internationales. Le pays figure dans la liste de ceux qui présentent en 2015 des « risques politiques élevés » pour les investisseurs,** selon le cabinet de conseil britannique « *Control risk* ». Il est placé dans le même groupe que la Lybie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et l'Érythrée, ainsi que d'autres pays africains. Les critères retenus sont les réglementations défavorables, l'insécurité juridique, la corruption, les risques d'expropriation, de nationalisation ou de sanctions internationales, paramètres qui, pour la plupart, gangrèment la gouvernance. La publication de ce rapport, largement présenté dans la presse internationale, risque d'avoir des répercussions négatives sur le plan économique. Il vient après le rapport de l'indice annuel de la Fondation Mo Ibrahim qui a placé la Grande Ile à la dernière place des pays africains, avec la plus mauvaise évolution en matière de bonne gouvernance. Pour « *Control risk* », Madagascar présente également des « *risques de sureté* » : fraude ou encore risque de destruction de biens, illustrés encore récemment par les émeutes à la société Sucoma de Morondava. « *Faisons en sorte que ce classement soit démenti par la réalité* », a proposé le doyen du Corps diplomatique à l'occasion de la cérémonie de vœux au palais présidentiel.

**Les investisseurs Chinois de la Sucoma Morondava attendent un signal fort du gouvernement pour décider de la reprise des activités de la sucrerie,** saccagée par les émeutes du mois de décembre. Ils ont demandé au gouvernement l'autorisation de suspendre le paiement des frais de location-gérance.

**21/01 - Environnement des affaires : un groupe d'investisseurs chinois renonce à des investissements de grande envergure à Madagascar,** annonce *Midi*. La décision s'expliquerait par la menace que fait peser l'épidémie de peste mais surtout par les mésaventures de la Sucoma Morondava, sous gérance chinoise. D'autres investisseurs étrangers auraient différé la concrétisation de leurs engagements, tels des opérateurs espagnols spécialisés dans l'énergie. La mauvaise qualité de l'environnement des affaires est encore une fois pointée du doigt. S'y ajoute le coût élevé et le manque de fiabilité de l'énergie.

**08/01 - Le ministère de l'Industrie et les propriétaires de Tiko, représentés par Tojo Ravalomanana, sur le point de trouver un accord pour le redémarrage du groupe.** Ses neuf unités de production sont quasiment détruites, le groupe accuse une dette de plusieurs millions de dollars. Les 3.000 employés sont en chômage, de très nombreux emplois indirects ont disparu. Après de nombreuses rencontres entre les deux parties, l'Etat promet d'étudier la possibilité de verser des dédommagements. Tiko s'engagerait de son côté à régler ses arriérés fiscaux accumulés depuis le début des années 2000.

**Perspective économique 2015 : une hausse de 3% de la masse des pauvres, selon Hugues Rajaonson, économiste du Cercle de Réflexion des Economistes Malgaches (CREM).** Si rien ne change, une crise sociale de grande envergure prendra place au plus tard d'ici deux ans, prévient-il. « *Dans les conditions actuelles je ne m'attends pas à un miracle économique et social à court terme. En effet, je ne vois pas du tout de comportement novateur dans la conduite des affaires de l'Etat. (...) L'actuel Président n'a pour le moment que trois ans [2015 - 2017] pour faire ses preuves dans l'exécution de toutes ses promesses électorales* », déclare-t-il à *La Nation*. Pour relever ce défi, l'économiste propose l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet présidentiel sous forme d'une politique conjoncturelle sur une durée de 3 ans centrée sur la résolution des délestages, l'emploi, la santé et la sécurité publique. Ce plan, qui exigerait l'exploitation de toutes

les opportunités pour atteindre une croissance économique de 15%, imposerait un profond remaniement des institutions et de leur mode de fonctionnement, avec exploitation optimale et équitable des ressources provenant des exploitations minières.

**12/01 - Mahafaly Olivier, ministre de l'Intérieur, annonce la définition courant janvier d'une politique de l'immigration.** « Cette politique nous permettra de sectionner les étrangers qui viennent à Madagascar. Nous avons besoin de vrais investisseurs. Halte aux investisseurs qui investissent dans les petites épiceries et dans le tourisme sexuel. Cette politique nationale d'immigration permettra également de lutter contre le terrorisme international. Ce qui était arrivé à « Charlie Hebdo » pourrait se produire à Madagascar », déclare-t-il.

**13/01 - Madagascar se caractérise par un taux de pression fiscale parmi les plus bas d'Afrique :** 11%, contre 18% pour le Sénégal et 23% pour le Maroc. Outre l'incivisme, le manque de résultats concrets des actions publiques dissuadent les contribuables de s'acquitter de leurs impôts, selon le Trésor public. Le développement du secteur informel constitue une forme d'évasion fiscale.

**16/01 - PND : l'État aura besoin de plus de 14 milliards de dollars.** Le Plan national de développement a été approuvé en Conseil des ministres et devrait être présenté au Parlement aux fins d'adoption. 7 % en 2016, 8,9 % en 2017 et 10,4 % en 2018, telles sont les prévisions très ambitieuses de taux de croissance établis par le ministère de l'Économie à travers ce document. L'État compte entreprendre les grands chantiers de développement à compter de cette année. Développement qui sera basé sur la gouvernance, la sécurité, la décentralisation et l'État de droit, la préservation de la stabilité macroéconomique, la croissance inclusive, la valorisation du capital humain et la valorisation du capital naturel. Ces axes stratégiques ont été établis pour l'atteinte de plusieurs défis, dont la relance du tourisme, le développement de l'agriculture, l'amélioration des infrastructures publiques, la préservation de la sécurité, la lutte contre la corruption, la revitalisation énergétique, la réforme foncière, l'amélioration de la circulation urbaine, la promotion du secteur privé, l'amélioration de la santé et de la nutrition et l'éradication des crises politiques. De grands travaux de construction d'infrastructures sont prévus dans plusieurs domaines pour rendre possible l'atteinte de ces objectifs. L'État projette d'améliorer les infrastructures aéroportuaires, de réhabiliter les routes et en construire d'autres, d'aménager des périmètres agricoles, de construire des barrages hydroélectriques, de créer des pôles de croissance nouveaux, d'instaurer la sécurité et d'améliorer les compétences des travailleurs. Avec autant de perspectives positives, le PND peut susciter l'optimisme. Le rapport entre les dépenses nécessaires et les moyens amène cependant à se poser des questions sur sa faisabilité, note *Tananews*. Parmi les risques, le PND cite le déficit en ressources humaines et l'insuffisance des moyens techniques et financiers, avec pour impact la non-réalisation des objectifs fixés. Pour mettre en œuvre ce Plan, l'État aura besoin de plus de 14 milliards de dollars sur la période 2015-2019 : plus de 8 milliards au titre d'investissements publics et plus de 6 milliards pour les dépenses courantes, dont les charges de personnel. Or les financements promis par l'ensemble des pays partenaires et des institutions internationales sont évalués à environ 2,6 milliards de dollars sur la période. L'État quant à lui compte apporter plus de 8 milliards de dollars, sous condition d'une atteinte des prévisions de recettes fiscales, douanières et de redevances diverses. Dans tous les cas, il manquera au moins 3,6 milliards de dollars pour finaliser le PND, même si les financements promis sont débloqués et si les recettes intérieures sont perçues dans leur totalité. La faisabilité du PND dépendra fortement des capacités des dirigeants à convaincre les partenaires étrangers. Hery Rajaonarimampianina attend beaucoup de sa conférence des donateurs qu'il compte organiser.

**17/01 - La situation financière du Fonds d'entretien routier (FER) se dégrade et se trouve dans une situation sans précédent.** Un très important cumul d'arriérés, remontant à 2011, reste à recouvrer auprès des compagnies pétrolières. « Si cette situation perdure, c'est l'existence même du FER qui est menacée. L'État et nos partenaires, dont les compagnies pétrolières, doivent prendre des mesures pour sauver la situation », explique le secrétaire général du FER. La Redevance d'entretien routier (RER), prélevée sur chaque litre de carburant vendu, représente la presque totalité des fonds de fonctionnement du FER. Pour des raisons techniques, les compagnies pétrolières sont chargées de collecter la RER qu'elles doivent ensuite reverser au FER. Les problèmes ont commencé depuis l'administration des prix à la pompe par l'État en 2011. Avec les chamboulements qui ont suivi cette décision, les pétroliers ont cessé en totalité ou en partie de reverser la RER au FER. Suite à des négociations, des régularisations ont été engagées mais la situation est encore loin d'être réglée. Les fonds disponibles sont en baisse continue depuis 2010 et le secrétaire général dénonce au passage l'utilisation abusive qui a été faite de ces fonds pour l'organisation d'un congrès de la route. Le réseau routier national est fortement dégradé, sans perspective de solution pour cette année.

**Les investisseurs indiens de plus en plus attirés par Madagascar.** Après la France et la Chine, l'Inde s'affiche au troisième rang en termes de nombre de création d'entreprises en 2014. Ce pays émergent prend ainsi la place occupée par Maurice l'année précédente. Sur les 1.034 entreprises créées, 35,1% sont

d'origine française, 25,7% sont d'origine chinoise et 10,3% de l'Inde. Les opérateurs indiens s'intéressent aux domaines des infrastructures comme la réhabilitation des routes, du textile, de l'importation de produits pharmaceutiques et de la cosmétologie. Des entreprises ont effectué des prospections, certaines sont en cours d'installation, d'autres sont annoncées.

**Père Pedro** : « *J'ai l'impression de ne plus être dans le même pays* ». Dans une interview donnée à l'agence **APOI**, il tire à boulets rouges sur la classe politique et les **ONG**. « *Malgré les sommes impressionnantes mises en jeu, combien d'enfants l'UNICEF a-t-elle sorti de la rue ?* » interpelle-t-il, faisant le parallèle avec l'action qu'il a menée en solitaire à Madagascar : « *Je suis arrivé ici, dans cette décharge il y a 15 ans alors que régnaient la violence et l'indifférence, aujourd'hui ils sont 25.000 à y travailler et à vivre en harmonie alors que dans tout le pays le chaos s'installe. Que les politiques viennent ici et arrêtent la langue de bois, je crois qu'ils ne se rendent pas compte du fossé qui les sépare de la population qui ne croit plus en eux* », crie Pedro à qui veut bien l'entendre : « *avec 9 Malgaches sur 10 sous le seuil de pauvreté, la situation est explosive. Pourtant on n'a pas le choix et dans cet embouteillage de la pauvreté il faut se donner la main pour travailler ensemble, nous, l'Etat et la société civile car je crois quand même en la force de la jeunesse* ». Le missionnaire se dit préoccupé par la dégradation des valeurs : « *hier on se disputait pour me donner un bout de terre, aujourd'hui ce sujet est source de tractations et de conflits. En une décennie, je ne reconnais plus le pays* ». En guise de conclusion, Pedro confie : « *je suis scandalisé par le fait que tous ceux qui ont gouverné depuis 40 ans ont découragé les investisseurs et ont conduit ce grand pays au bas du classement mondial. Tout cela, ils le paieront un jour !* ».

**21/01 - Antananarivo souffre du cancer de la « bidonvilisation »**. D'après les études de l'UN Habitat, si aucune mesure n'est prise, la capitale sera d'ici quelques années le plus grand bidonville du monde, rappelle *L'Express*, pour qui la ville a tout le temps été traitée comme un bastion purement politique, jamais comme une capitale. La ville des milles soldats est devenue durant toutes ces années la ville des milles trous. Trous dans les routes, dans les maisons des particuliers mais également dans les finances de la mairie. L'agglomération est en perdition, elle étouffe sous les embouteillages, les ordures, la pollution et l'envahissement par les commerces illégaux. Gérer une ville est un métier : celui des urbanistes et des planificateurs. Que le poste de maire ne soit plus un parachute doré. Au lieu de se concentrer la question du découpage de la capitale, pour une fois de plus se partager le pouvoir, allons vers une gestion plus en harmonie avec les périphéries: le grand Antananarivo. Fédérer et non diviser.

**31/01 - Tentative frauduleuse de dédouanement : 16.000 téléphones de grandes marques saisis par la douane**. La marchandise en provenance de Chine, qui se trouvait dans des cartons et transportée dans un conteneur de quarante pieds, était déjà en route vers Antananarivo.

**Les exportations de viande de zébu suspendues jusqu'à nouvel ordre**. Aussitôt sa prise de fonction, le nouveau ministre de l'Elevage, Anthelme Ramparany, a décidé de suspendre temporairement les abattages de zébus destinés à l'exportation ; deux unités d'abattages sont concernées par cette mesure qui est perçue par beaucoup comme le contrepied de la politique adoptée par le précédent ministre. Anthelme Ramparany considère que les exportations ont fait flamber les vols de zébu, favorisé le grand banditisme rural et appauvri la population, notamment dans le Sud.

---

Sources : *L'Express* de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 30/01/15 : 1 euro = 2964 Ariary (cours pondéré)